Vol 13 # 09 • Du 04 au 10 Septembre 2019

Haiti 20 gdes/ USA $1.50/ France 2 euros/ Canada $2.00



1583 Albany Ave, Brooklyn, NY 11210 Tel: 718-421-0162

Email: editor@haitiliberte.com Web: www.haitiliberte.com

LA CHAMBRE RAVAGÉE A RATIFIÉ FRITZ WILLIAM MICHEL



Voir page 3

La chambre des députés alliée du pouvoir a voté 76 pour, 0 contre et 3 abstentions pour ratifier au pays un Premier ministre

ENTENTE - MÉSENTENTE DE PAPAYE



Voir page 3

Les grands dirigeants du Forum, à partir de la gauche Josué Mérilien, Dominique Saint-Eloi, Camille Chalmers, Edgard Leblanc Fils et au centre avec le micro Chavannes Jean-Baptiste du Mouvement Paysan de Papaye



Mobilizasyon kont gaz la k ap vann nan machenwa

Page 6

English Page 9



Gala à New-York, ce 31 août : plat complet de l'indécence et de l'indignité!

Page 7



Dette coloniale et migrations !

Page 10-11



Canada : Non à une nouvelle prison pour les refugié-es et migrant-es à Laval

Page 17



Non à la collaboration de classe

Par Berthony Dupont

Il est clair que toutes les propositions de sortie de crise de la classe politique ont comme dénominateur commun : le meilleur moyen de mieux tromper la vigilance du peuple haïtien. Toutes les propositions avancées reposent sur une hypothèse fatale: que la crise peut être résolue soit par une «entente», un «consensus», ou par le «dialogue». Différents termes proposant la même chose : collaboration entre des classes ayant des intérêts différents, c'est-à-dire entre la bourgeoisie, les impérialistes et les grands propriétaires terriens, d'une part, et les ouvriers et paysans exploités, de l'autre.

S'il fallait une preuve supplémentaire, le forum patriotique de Papaye en fournit une de taille. En réalité, les objectifs de tous ceux qui, aujourd'hui, font mine de voler au secours du pays à travers des alliances contre nature sans contenu de classe sont un marché de dupes.

En effet, cette entente que prône la Platfòm peyizan 4 G Kontre, soit avec Ayiti an Aksyon de Youri Latortue, le mouvement de la troisième voie (MTV) de Reginald Boulos, le bourgeois Bernard Craan, et autres, respectivement des représentants de la classe capitaliste réunis en conclaves est un exemple clair de cette approche collaborationniste de classe qui laisse toutes leurs propositions mort-nées, sauf la mise en place d'un gouvernement provisoire ou de transition aux mains de la bourgeoisie pour sauvegarder leurs intérêts de classe.

Un proverbe libanais dit : « qu'il faut suivre le menteur jusqu'à la porte de sa maison », c'est-à-dire : qu'il faut suivre le démagogue jusque dans ses derniers retranchements afin de mieux le dénoncer.

L'impression finale qui se dégage aujourd'hui est celle d'une gigantesque tromperie consciente pour noyer davantage les revendications des masses populaires à la construction d'une société nouvelle. Le fait est que cette soi-disant opposition composée d'un assemblage hétéroclite de classe ne varie qu'au gré des vents, des circonstances ou subventions. Malheureusement, ces inféodés aux ordres des puissances tutrices sont suivis dans leur imposture par un bon nombre de naïfs sans mémoire.

L'occupation du pays en Octobre 1994 n'avait-t-elle pas été appuyée par le MPP de Chavannes Jean-Baptiste ? La majorité des individus qui font partie actuellement de cette entente n'ont-ils pas été dans une alliance conjoncturelle avec les impérialistes français, canadiens et américains en 2004 pour la déstabilisation du pays ? Voilà pourquoi, tout l'anti-impérialisme exprimé dans la déclaration finale du Forum de Papaye n'est qu'un assemblage de mots vains, insignifiants et ce n'est pas par hasard qu'ils ne sont aucunement soutenus ni accompagnés d'aucune politique révolutionnaire de classe.

La collaboration de classe n'est autre qu'un projet de désarmement du peuple dans la défense de ses intérêts vitaux. La collaboration de classe ne fait pas de la lutte des classes le moteur de l'histoire des peuples, mais réduit celle-ci toujours à des conflits secondaires, des querelles byzantines, des antagonismes personnels ou groupuscules comme ceux du Secteur Démocratique Populaire/Force Opposition Progressiste d'avec la Platfòm peyizan 4 G Kontre.

A ce compte, le peuple doit tenir ferme et vigilant son atout, sa volonté inébranlable de ne pas permettre que les réformistes « droite et gauche » le détournent des objectifs pour lesquels il lutte héroïquement à la mesure de ses sacrifices et de ses espoirs.

La lutte pour le désengagement structurel de l'emprise de l'impérialisme est une condition absolue pour la consolidation des forces laborieuses anti-impérialistes. Les menaces qui pèsent sur le pays et le peuple en particulier exigent des initiatives et des décisions concrètes, audacieuses non-inféodés aux ordres des puissances exploiteuses.

L'avenir c'est le socialisme ; mais il faut s'organiser et lutter pour atteindre cette perspective comme l'avait fait en 1917 le parti bolchevique quand il avait promis : « La Paix, le Pain, la Terre, la Liberté ». C'est un programme similaire, sans compromis, uniquement dans l'intérêt des masses exploitées, qui est nécessaire dans notre pays.

La « Paix » désignait le divorce d'avec la guerre, à la violence de l'insécurité programmée. La «Terre» pour l'expropriation des propriétaires terriens féodaux. Le «Pain» qui signifiait tout bonnement saisir les grandes exploitations agricoles et les moyens de production pour que les exploités, les affamés puissent produire et manger. Quant à la « Liberté » d'un peuple souverain, elle ressort de la nécessité de combattre l'ingérence et la mainmise des grands monopoles impérialistes sur notre économie…

En somme, des éléments d'une solution conséquente existent bel et bien pour résoudre cette crise structurelle et c'est à cette issue que travaille le journal Haïti Liberté. Aussi, c'est la raison pour laquelle dans ses colonnes, nous militons en accompagnant les masses populaires pour leur apprendre à ne pas croire aux mensonges des politiciens bourgeois, mais à compter sur leurs propres forces pour la construction d'un Parti indépendant des travailleurs haïtiens dont les objectifs seront : le renversement de la bourgeoisie patripoche et la guérison des plaies causées par la domination occidentale.

Non à la collaboration de classe ! Vive la lutte du peuple haïtien !

HAITI LIBERTÉ

1583 Albany Ave
Brooklyn, NY 11210
Tel: 718-421-0162
Fax: 718-421-3471

3, 2ème Impasse Lavaud
Port-au-Prince, Haiti

Email :
editor@haitiliberte.com

Website :
www.haitiliberte.com

Entente-Mésentente de Papaye

Par Elysée Luckner Vil

On peut se rappeler qu'en 2005, Chavannes Jean-Baptiste, leader de l'ONG du nom de Mouvement Paysan de Papaye et qui dit lutter pour la défense des paysans, avait fait une entente avec l'un des représentants de la bourgeoisie Charles Baker (Charlito), ancien membre influent de l'organisation 184 avec Andy Apaid pour la prise du pouvoir. Voilà qu'aujourd'hui, sous prétexte d'apporter un résultat à la « crise », il vient de récidiver en invitant tout le beau monde de l'opposition à son fief de Papaye au Département du Plateau Central à la commune de Hinche pour la construction d'une entente contre le pouvoir décrié de Jovenel Moise.

La grande ouverture du Forum patriyotik nasyonal 4 G kontre (MPP, MPNKP, KROS, TÈT KOLE) a eu lieu au petit matin du mercredi 29 août, avec des invités venus de tous bords, babord et tribord, et des étrangers venant entre autres des pays de la Caraïbe, du Venezuela, du Brésil, des Etats Unis, de l'Afrique du Sud, de Cuba sans doute venir apporter leur solidarité à la lutte haïtienne.



Jean William Jeanty du Parti Kontra Pèp la et Edmonde Supplice Beauzile de la Fusion

Comme les ONG aiment faire belle façade pour satisfaire leurs commanditaires et leur plaire, de nombreuses organisations ont donc été invitées. Il a seulement suffi que vous soyez dans une certaine opposition au régime en place pour être un heureux élu. Ainsi ont répondu présentes plus de 60 organisations selon la liste publié et authentifiée par Chavannes Jean Baptiste, sauf que pour des raisons d'Etat sinon politiciennes, le mouvement de la Troisième voie de Reginald Boulos n'a pas été rapporté dans cette liste. Il se pourrait qu'il ait été listé dans la catégorie « **Autre »**, alors que son représentant Schultz S. Casir, coordonateur National Provisoire de cette entité bourgeoise était bien présent, bien qu'il n'ait fait aucune intervention.



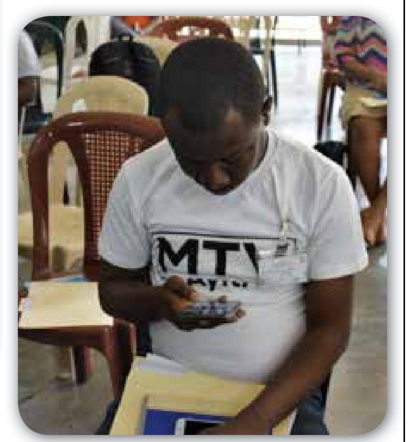
Une réunion du Secteur Démocratique Populaire

Il nous faut également souligner que le Secteur Démocratique Populaire, entre autres d'André Michel et Schiller Louidor ont été représentés dans cette activité par Anthony Barbier, et Antoine Augustin (Tenten). Cependant bien avant cette réunion, ce secteur en conciliabule avec Force Organisation Progressiste représenté par l'agronome Jean-André Victor avait préparé sa propre alternative titrée : « ***Alternative consensuelle pour la Refondation d'Haïti »*** pour venir la présenter, la vendre aux autres invités à Papaye ou les convaincre.

L'un des points du document du Secteur Démocratique Populaire qui a hérissé des poils au dos de certains participants est celui- ci : « *Nouvèl adminstrasyon an ap respekte angajman nasyonal ak entènasyonal yo sou baz prensip kontinyite nan zafè Leta epi respè dwa tout kretyen vivan. »*



De gauche à droite : Jean-André Victor, Antoine Augustin et Anthony Barbier



Schultz S. Casir, coordonateur National Provisoire du mouvement de la troisième voie (MTV) de Reginald Boulos



Deux membres du Collectif 4 décembre



Une vue de l'assistance

Une fuite en avant que les cuisiniers du Forum de Papaye n'ont pas ménagé de leurs critiques allant jusqu'à qualifier Anthony Barbier d'opportuniste patenté pour avoir été au sein de l'Administration de Jocelerme Privert qui a tout façonné, tout mis en marche pour la prise du pouvoir par le candidat du PHTK, Jovenel Moise. Or, c'est lui qui est revenu à visage découvert pour vendre des propositions pour le renversement de Jovenel Moise. Son compère Antoine Augustin (Tenten) a eu beau essayer de venir à sa rescousse, mais il n'en a rien été. Ainsi, ils ont été vivement dénoncés par les partisans du Forum Patriotique. En fin de compte, la délégation du Secteur Démocratique Populaire ainsi que celle de la FOP se sont retirées du Forum dès le premier jour sur la pointe des pieds et ont laissé Papaye la nuit même sous une forte pluie.

C'est dans cette perspective d'entente-mésentente que tous les représentants du secteur démocratique populaire n'ont pas signé la déclaration finale. Quant à la FOP, certains membres qui ont été présents n'ont pas signé à l'exception de Josué Mérilien de FOP qui lui a paraphé au nom de l'Union nationale des normaliennes et normaliens haïtiens (Unnoh).

Dans le point 4 de la Résolution du Forum il est dit :

Face aux constats de la misère, de la faim, de l'insécurité, du chômage et du désespoir, de l'arrogance, de la corruption et du pillage systématique des biens publics, ce Forum Patriotique est une opportunité, pour l'ensemble des organisations et partis politiques présents, de réaliser une évaluation de la situation nationale, de réfléchir et de dégager des perspectives, pouvant aider la population à sortir de l'impasse et jeter les bases pour changer les conditions de vie des futures générations.

Les discussions ont permis d'apporter des clarifications et d'arriver à des consensus. Les délégués des organisations et partis politiques présents réitèrent leur engagement dans la lutte contre ce système.

Nous allons:

"Nous engager davantage dans le relèvement national, continuer à mobiliser les couches populaires. Développer des stratégies pour débarrasser le pays de Jovenel Moise et du Parlement abject et asservi.

"Mettre en place un pouvoir de transition, durant 3 ans, pour lutter contre les problèmes de la faim, de la misère, du chômage, etc., qui frappent 80% de la population haïtienne, et pour permettre aux institutions étatiques de garantir les services publics nécessaires à la population.

"Organiser la Conférence Nationale Souveraine, c'est-à-dire le dialogue national souverain, pour réorienter le pays, en fonction de notre histoire, de notre culture, de notre identité et de nos aspirations en tant que peuple.

"Réaliser les procès sur les programmes de PetroCaribe, de la CIRH et d'autres programmes d'utilisation de fonds publics, que les autorités

suite à la page(16)

La chambre ravagée a ratifié Fritz William Michel





La chambre des députés sabotée dans la matinée du mardi 3 septembre



Les membres du Cabinet ministériel de Moise/Michel

Par Isabelle L. Papillon

Malgré l'opération de sabotage perpétrée dans la matinée du mardi 3 septembre, par les députés minoritaires de l'opposition particulièrement Déus Deroneth de Marigot, Joseph Manès Louis de Cabaret et Jean Robert Bossé d'Aquin supportés et appuyés par le député Abel Descollines pour protester contre la séance de ratification de la déclaration de politique générale du Premier ministre nommé, Fritz William Michel, juste après quelques opérations de réparations des dommages, vers les 5 heures le bureau a procédé à son premier appel nominal, qui a accusé la présence de 81 députés.

Après quelques discussions de circonstance, le président du bureau a passé au vote qui est ainsi réparti par 76 pour, 0 contre et 3 abstentions.

Cette même activité de honte va également se répéter au Sénat de la République. Cependant cette ratification n'est pas étonnante puisque la majorité des ministres ont été désignés par les parlementaires, eux qui devraient alors contrôler le gouvernement. Le grand paradoxe haïtien, le gouvernement est l'œuvre des parlementaires. C'est la corruption qui va continuer de plus belle avec de nouveaux ministres pour combler leurs besoins et ceux de leurs commanditaires : Sénateurs et députés.

Frais scolaires : Des délictueux convoqués au Parquet

Par J. Fatal Piard

L'esclave qui n'est pas capable d'assumer pleinement sa révolte ne mérite pas que l'on s'apitoie sur son sort. Thomas Sankara

L'ouragan des Frais Scolaires

D'un coté, les données météorologiques annoncent que la tempête tropicale Dorian se dirige vers l'axe antillais. Elle était à moins de 900 kilomètres de la Martinique ce dimanche midi. Mais elle peut devenir un ouragan avec l'éventualité de toucher Haïti si la trajectoire ne change pas d'ici les 29 ou 30 aout. Cette menace à laquelle nous venons de faire allusion n'est qu'éphémère et peut être évitée avec des mesures rationnelles de prévention. L'ouragan des frais scolaires par contre, émanant de la cupidité incurable des directeurs et directrices d'écoles congréganistes s'abat de façon permanente sur les ménages en Haïti.

L'instinct de conservation peut motiver l'humain à chercher à se protéger de la fulgurante trombe de Dorian en s'abritant dans un lieu plus ou moins sécuritaire. Malheureusement aucun parent qui veut assurer l'instruction de sa progéniture ne sera épargné de la violence émanant de la rapacité abjecte et de l'inconscience monumentale des directeurs et directrices d'école. Les antirétroviraux peuvent pallier à la souffrance des sidéens, mais rien ne peut contenir l'élan de concupiscence hypertrophiée de ceux et celles qui ont fait le vœu de pauvreté. Vèkèlè ???



Une classe de l'école catholique Sainte Trinité

Pourtant, depuis 1860 le Concordat de Damien autorise prêtres et religieux inconscients à s'enrichir copieusement aux dépends des déshérités du sort. Parallèlement cette éducation qui se vend aux enchères laisse à désirer. C'est ainsi que le lundi 26 aout dernier des centaines de parents victimes ont appelé à l'émission très prisée Chita Tande diffusée entre 8 et 10 heures PM sur Radio Télé Zénith et co animée par les deux compères Mèt Moren ak Mèt Osnel. Les dénonciations des victimes suffisent amplement pour témoigner une nouvelle fois du cynisme maligne de la majeure partie des propriétaires de ces bordels religieux appelés écoles congréganistes.

Depuis cette émission mémorable, les deux animateurs ne cessent de recevoir des menaces de mort provenant de prêtres, de religieux, de religieuses et de pasteurs non contents de voir leur méchanceté, leur cruauté, leur inconscience et leur cynisme étalés sur la place publique. Les responsables de Sainte Trinité, Saint Louis de Gonzague, Saint Louis de Bourdon, Filles de Marie, Sœurs de Cluny, Académie Chrétienne, Marguerite d'Youville, Centre d'Etudes Lumière, du Collège Bird figurent parmi ces criminels impitoyables dont le glaive des frais scolaires n'épargne aucun parent. Depuis février les parents doivent payer l'intégralité des frais pour la rentrée de septembre !

Manifestation de parents à Sainte Trinité

Les multiples réquisitoires des parents victimes de ces scélérats sans vergogne sont si poignants qu'ils vous poussent à la révolte. Ces experts/es en intrigues ne s'embarrassent d'aucun subterfuge pour doubler l'écolage et monter une boutique pour vendre même des préservatifs et des serviettes hygiéniques en passant par les nœuds chaussettes et autres fournitures scolaires. Ils/elles font fi des gardes fous formellement établis par la loi sur les frais scolaires publiée depuis janvier 2016. Lwa sou frè eskolè se papye. Men sòm madichon nan mès nwa ki sot anba dyòl pè se pichon, giyon, pèsekisyon. « Cyniquement et sans justification aucune le père Rigal a augmenté les frais scolaires qui sont passés de 35.000.00 à 60.000.00 gourdes. Qui pis est, tous les parents qui ont dénoncé par anticipation ce crime ont vu leurs enfants expulsés de l'établissement à de violents coups de pieds aux fesses. Ce garnement dans son aube de prêtre et sa femme limena gran chire pa te kwè uniquement motivés par leurs cruautés ont pris une sévère revanche contre tous les parents révoltés. Pè Rigal sa a yo ki tounen yon pè gal sait pertinemment qu'à cette date nous n'allons plus trouver d'écoles où envoyer nos progénitures », s'est plaint un parent victime.

Avec cette levée de boucliers contre ces responsables d'écoles congréganistes infectés par une inconscience monumentale, les parents exsangues viennent enfin de divorcer avec les globules de zonbifikasyon injectés dans leurs veines. Le vendredi 28 juin 2019, ces victimes ont dénoncé à l'occasion d'une manifestation le cynisme exécrable et d'un certain père Rigal. Ce Rigal, à l'instar de tous les autres prêtres est irrémédiablement infecté par la bactérie de la supercherie absolue.

Du coup, nous devons apprécier la bravoure manman ak papa pitit Grenn Byen Plen (GBP) qui ont défié l'anathème combiné de ces prêtres, religieux, religieuses et pasteurs, des criminels morbides. Dénoncer publiquement avec des propos écumants de révoltes les instincts de scélérats de ces hommes et femmes de Dieu relève d'une rare prouesse. Les manifestants en colère n'ont de cesse claironnés que les armes redoutables de l'hypocrisie la plus abjecte et de l'inconscience ignominieuse constituent l'apanage exclusif de ces directeurs d'écoles congréganistes déterminés à saigner à blanc les ménages déjà précaires avec le glaive empoisonné des frais scolaires.

A travers une vidéo virale sur les réseaux, le père Lefranc, à l'occasion de la fête patronale de Saint Louis du Nord a introduit impitoyablement le poignard de la vérité dans la plaie de la méchanceté de ces religieux. Ainsi, le prélat révolté condamne l'avarice sordide de ses collègues de bible.

Pè Lefran kase met nan men tout pè mè malfèktè yo san l pa met yon gout dlo nan bouch li. « Nou tèlman malonnèt nou vin fè enstitisyon yo tounen yon bann lòbèy. Gad eta yon sosyete pou lekòl pè ak mè monte lajan obligatwa konsa ! Li fout lè pou n pran konsyans bann malpwòpte a bib. Mond lan pa gen okenn lòt pwoblèm. Leta pa gen ni pwoblèm konesans. Mond lan gen pwoblèm konsyans. Pè, mè, pastè, monseyè, senatè depite nou tout gen pwoblèm konsyans». Se konsa pè Lefran okabine sou lòt pè ak mè Petwo Eskolè yo.

Des délictueux convoqués au Parquet



Le commissaire du gouvernement de Port-au-Prince Paul Eronce Villard

A Cité de l'Eternel, les mauvais bandits braquent quelques passants pour les déposséder de leurs pitances, mais les laissent repartir après leurs forfaits. Cette nouvelle fait le tour du monde à la seconde prêt. Parallèlement dans l'économat des écoles congréganistes, les bandits de l'Eternel avec l'arme des Frais Scolaires braquent et assassinent de sang froid des millions de parents. Paradoxalement *suite à la page(16)*

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal sur les conclusions conformes du Ministère Public, reçoit la demande, confirme le défaut octroyé en la forme contre la dame DAUPHIN EDVARD, la femme née Wouanesse DESTINVILLE, ce, aux torts de l'épouse. Dit que cette dernière reprendra désormais son nom de famille. Dit qu'une copie du dispositif du présent jugement passé en force de chose jugée, certifie par le Greffier du Tribunal de Première Instance des Cayes sera signifiée à l'officier de l'Etat Civil compètent pour sa transcription au registre à ce destiné. Dit qu'un extrait du dit jugement sera publié dans l'un des journaux s'éditant à la capitale aux fins de droit. Compense les dépens, commet l'huissier Pierre Michel SAINTIL de la Cour d'appel des Cayes pour la signification de la présente a décision.
Prononcé par nous Me Pierre Ezéchiel VAVAL, Doyen en présence de Me. Joubert AMAZAN Substitut du Commissaire du Gouvernement, assisté de Pierre CASSEUS, Greffier du Siege, en audience publique et civile de ce jour lundi quatre Juin deux mille dix-huit. An 215ème de l'indépendance.
Il est ordonné a tous huissiers sur ce requis de mettre le présent jugement à exécution; aux officiers du Ministère Public près les tribunaux civils d'y tenir la main; à tous les commandants et autre Officier de la force publique d'y prêter la main forte lorsqu'ils seront légalement requis.
En foi de quoi la minute du présent jugement est signé des Juges et Greffier susdits.
COLLATIONNEE CONFORME A LA MINUTE POUR EXEPEDITION DELIVREE
Pierre CASSEUS

PAR CES MOTIFS

Le tribunal après avoir délibéré conformément a la loi se déclare pour connaitre de cette action, dit que l'action est juste et fondée, maintient le défaut octroyé à la barre contre la partie défenderesse. Dit qu'il a été troublé dans sa possession. Ordonne à la partie défenderesse de ne plus mettre ses pieds sur le terrain de la partie tant qu'à l'avenir. Condamne le cité à quinze milles gourdes de dommages et intérêts; commet d'Huissier Wilsonne JN SIMON pour signifier.
Ainsi jugé et prononcé de nous Me. Walker ST JEAN et du greffier Louinel ZAMOR, greffier en audience publique du jeudi trente aout deux mille dix-huit, an 215ème de l'indépendance.
Il est ordonné a tous huissiers sur ce requis de mettre le présent jugement à l'exécution, aux officiers du Ministère Public près les Tribunaux d'y tenir la main, à tous les commandants et autres officiers de la force publique d'y prêter la main forte, lorsqu'ils seront légalement requis.
En foi de quoi la minute du présent jugement fut signée et du greffier susdits.
Ainsi signé Me. Clarel DORANTE, défendeur.
COLLATIONNEE POUR EXEPEDITION CONFORME A LA MINUTE.-

PAR CES MOTIFS

Nous, Me Paul PIERRE, juge en audience de divorce, ordinaire et publique du mercredi onze avril deux mille dix-huit, après avoir délibéré conformément à la loi, Ministère Public entendu ;
Nous déclarons compètent pour entendre cette affaire ;
Accueillons l'action de la partie demanderesse pour être juste et fondée ;
Maintenons le défaut octroyé a l'audience précipitée ;
Admettons en conséquence, le divorce de la dame Joseph Hubert Charles, née Marie Carmen BELFORT d'avec son époux Joseph Hubert CHARLES pour injures graves et publiques aux torts exclusif de l'époux ;
Prononçons la dissolution des liens matrimoniaux existant entre les dits époux ;
Ordonnons a l'officier de la Section Sud de Port-au-Prince de transcrire sur les registres à ce destinés le dispositif du présent jugement dont un extrait sera publié dans l'un des quotidiens s'éditant à Port-au-Prince sous peines de dommages et intérêts envers les tiers s'il y échet ;
Commettons l'huissier Jean Janel Fanel de ce Tribunal pour la signification de ce jugement ;
Compensons les dépens ;
Ce qui sera exécuté.
Ainsi jugé prononcé par Nous, Me Paul Pierre, juge au Tribunal de Première Instance de Port-au-Prince, en présence de Paul Wesley, représentant du Ministère Public et avec l'assistance de Monsieur Homère Raymond, Greffier, ce mercredi dix-huit avril deux mille dix-huit (2018), An 215ème de l'indépendance.
Il est ordonné à tous huissiers sur ce requis de mettre le présent jugement à exécution, aux officiers du Ministère Public près les tribunaux de Première Instance d'y tenir la main ; à tous commandants et autres officiers de la force publique d'y prêter la main forte lorsqu'ils seront requis.
En foi de quoi, la minute du présent jugement est signée du Juge et Greffier susdits.
Ainsi signé : Paul Pierre, juge et Homère RAYMOND, Greffier.
Me. Benito Belfort

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal, après examen sur les conclusions du Ministère Public maintient le défaut octroyé contre la défenderesse à l'audience précipitée; pour le profit déclare fondée la dite action. Admet en conséquence le divorce du sieur Jean Fétière SAINT JEAN d'avec Béatrice Baldé pour injures graves et publiques aux torts de l'épouse. Prononce la dissolution des liens matrimoniaux existant entre lesdits époux. Ordonne à l'officier de l'Etat Civil de Liancourt de transcrire sur les registres à ce destinés le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des journaux s'éditant à la capitale sous peines de dommages-intérêts envers les tiers s'il y échet. Commet l'huissier WILKENSON ALTIME pour la signification de ce jugement. Compense les dépens.
Ainsi jugé et prononcé par Nous, Me PHEMOND DAMICY, juge en audience civile et publique du Premier mars deux mille dix-huit en présence de Me SOIDIEU TOUSSAINT, Substitut du Commissaire du Gouvernement de ce ressort avec l'assistance du Greffier HUGUENS D'HAITI.
Il est ordonné .....Etc.
En foi de quoi .....Etc.
Me.JEANNOT LUZINCOURT

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal après en avoir délibéré conformément a la loi et sur les conclusions conformes du Ministère Public accueille l'action en divorce intentée par la sieur Jean Berthony BONNE ANNEE pour être régulière en la forme, en se déclarant compétent, maintient le défaut accordée a l'audience du trois (03) mai deux mille dix-neuf contre la dame née Rose Behenne ST-JUSTE pour défaut de comparaitre et quant au fond admet et prononce la dissolution des liens matrimoniaux existant entre le sieur Jean Berthony BONNE-ANNEE et de la dame Rose Behenne ST-JUSTE pour injures graves et publiques; Ordonne qu'un extrait du dispositif dudit jugement soit à la diligence du requérant, transcrit sur les registres a ces de l'officier de l'Etat Civil de la Section Sud de Port-au-Prince apres que toutes les formalités légales auront été remplies .Compense les dépens en raison de la qualité des parties Compense les dépens en raison de la qualité des parties. Commet enfin l'huissier du Siege, Maxime Candio pour la signification de ce présent jugement.
Ainsi juge et prononce par nous Me.Widner Theano, Juge en audience publique et civile en ses attributions de divorce, ce vendredi dix-sept (17) mai deux mille, en présence de Me. Michele CHRISTOPHE, faisant office de Ministère Public, avec l'assistance du sieur Joseph Jean Josué, notre greffier.
Il est ordonné a tous les huissiers sur ce requis de mettre le présent jugement à exécution, aux officiers du Ministère public près les Tribunaux Civils d'y tenir la main a tous les commandants et autres officiers de la force Publique d'y prêter main forte lorsqu'ils en seront également requis.
En foi de quoi la minute du présent jugement est signée du juge et du greffier.
POUR EXPEDITION CONFORME COLLATIONNEE.

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal, après examen sur les conclusions du Ministère Public; Maintient le défaut octroyé contre le défendeur à l'audience précipitée pour le profit déclare fondée ladite action. Admet en conséquence le divorce de la dame Gaëlle NEREE, d'avec son époux Normil Junior CLEMENT pour injures graves et publiques aux torts de l'époux .Prononce la dissolution des liens matrimoniaux existant entre eux ; Ordonne à l'officier de l'état civil de Limbé de transcrire sur les registres à ces destinés le dispositif du jugement dont un extrait sera publié dans l'un des journaux s'éditant à la capitale sous peine de dommage et intérêts envers les tiers s'il y échet; commet l'huissier Fleurimond A.PAUL de ce tribunal pour la signification de ce présent jugement ,compense les dépens.
Ainsi jugé et prononcé par Nous: Alix FUCIEN, Av .Doyen en audience ordinaire, civile et publique en date du trente juillet deux mille quinze, en présence de Hervé C.HYPPOLITE Substitut Commissaire du Gouvernement de ce ressort et avec l'assistance de Mr. Luc LAURENT, Greffier du siège ;

Lamentations

Par Fanfan la Tulipe

Le livre des Lamentations traditionnellement attribué au prophète Jérémie, serait l'expression d'un cœur débordant d'amour pour le peuple terrestre (juif) qui, à cause de ses « péchés », fut puni pour « la perte de son royaume, de son pays, de sa ville et de son sanctuaire ». Jérémie se considère un membre responsable de ce peuple. Aussi, prend-il à cœur les tourments, les afflictions, les tribulations, les souffrances, le deuil dont il est victime, et espère la clémence divine en dépit de la désolation en cours.

À lire les journaux, à écouter la radio, à scruter la pensée des analystes, et avec un peu de gymnastique mentale, on échappe difficilement à l'idée que les différents auteurs de textes écrits, d'éditoriaux radiodiffusés sont comme autant de Jérémie, de *lamentateurs* dont le cœur débordant d'amour pour le peuple terrestre haïtien exprime leurs frustrations, leur douleur face aux multiples malheurs vécus par leurs frères et sœurs dans les chaînes d'un capitalisme sauvage. Toutefois, là s'arrête la comparaison.

Contrairement au peuple juif « puni » pour ce que l'on considère des « péchés » liés à « la perte de son royaume, de sa ville… », Jérusalem, conquis par Nabuchodonosor, le peuple haïtien n'a commis aucun « péché » sauf si des esprits tortueux, *vociféreux*, crasseux, assimilent la geste de 1803-1804 à un quelconque péché. La situation *lamentante* d'Haïti résulte plutôt des conséquences des inconséquences de classe en cours depuis le 17 octobre 1806 ; depuis qu'une oligarchie prédatrice, *agripa, agrippante, dappiyanpante*, s'obstine à garder intacts d'exorbitants privilèges, à garder à son avantage exclusif le plus de pouvoir économique, politique, social possible.

Les lamentations exprimées par nos compatriotes, chroniqueurs, analyseurs, penseurs, critiqueurs, débroussailleurs, clarificateurs, dénonciateurs, *prophétiseurs* pour plaire, sont d'un autre ordre. D'ailleurs, elles permettent de passer le temps, de remettre l'ouvrage oppositionnel vingt fois, cent fois sur le métier. Les intervenants ont alors la satisfaction, la petite et secrète gloriole d'avoir écrit, d'avoir opiné, d'avoir été un moment de « la lutte » contre Jovenel, le mal élu dodinant encore à l'ombre du pouvoir de l'oligarchie et du « Blanc ».

L'une des plus éprouvantes **lamentations** concerne l'UNITÉ, une majuscule affaire pour les traînards logés à l'enseigne de la pluralité, qui, malheureusement, souvent s'avère discordante, *désunionnante, désaccordante, fragmentante*, voire déchirante. On se lamente que l'UNITÉ n'arrive pas à se faire. Oh ! Quel malheur ! Elle n'arrive pas à se former sans doute parce qu'une très grande majorité se demande encore : unité autour de quoi ? Unité autour de qui ? Autour de quelle perspective d'avenir ?





Les "lamentateurs"en zing de contrariété, en pleine lamentation à propos d'une fuyante UNITÉ et d'un éternel DIALOGUE de sourds

Avec qui va-t-on *s'uniter* ? Avec les mêmes candidats partisans du « ôte-toi que je m'y mette », que j'y mette mes deux mains pour mieux dévaliser les caisses de l'État ?

S'agit-il de faire l'unité avec un mec assuré des services publicitaires époustouflants, ronflants de quelque firme espagnole rôdée dans la pratique d'offrir aux naïfs des quartiers de lune pour des tranches de fromage ? Est-ce à dire que pour ne plus se lamenter, pour ne plus *jérémier*, il faut faire l'unité à n'importe quel prix ? Est-ce à dire que les ouvrier-ère-s du textile, maigrichons-onnes, comme on le sait, viendront faire la ronde unitaire avec les gros bourgeois pansus, cossus, ventrus, *sansus* tout en chantant : ainsi font, font, font les petites marionnettes ; mettez les mains sur les côtés, ah c'est l'UNITÉ ?

On fait l'UNITÉ autour de quoi ? Autour d'élections *chanpwèl* chaperonnées par Hillary Clinton, mises en train par les serviteurs zélés des gros paletots bourrés de dollars et finalisées au *pwellième* près au niveau de la salle de tabulations, elle-même contrôlée par un seul supertechnicien qui connaît le *nannan* des ordinateurs et vous sort un chiffre à l'emporte-pièce, précis, tranchant, sans appel. Ainsi, Jovenel Moïse s'en sort juste avec 50.2 % des votes. Minable résultat, direz-vous, mais gagnant quand même. C'est la loi de la démocratie, de l'UNITÉ. *Dura lex, sed lex*. Comme elle est dure la loi !

Pauvres Maryse Narcisse, Moïse Jean-Charles et Jude Célestin qui se sont cassés les dents là-dessus. Ils n'avaient pas fait cas de ces propos lapidaires que tout vieux rat au dos épluché de la jungle politicienne devrait faire siens: la loi est comme la pierre; sur cette pierre le système bâtira **ses** élections, et les grognements, coassements, croassements, criaillements de petits opposants *raz* ne pourront rien contre elle. Les candidats perdants auront bon se lamenter, piaffer sur les ondes, gonfler leur torse au cours de niaiseuses conférences de presse, geindre de frustration, rien n'y fera. Celui qui a gagné est « *devan, devan nèt* ». « Point barre ».

L'autre **lamentation** qui est une sorte de béquille à tout commentateur désireux de bien se tenir dans les colonnes d'un journal et impatient d'opiner sur les travers et dérives du régime, c'est bien le thème de la CORRUPTION. Maudite engeance ! On rivalise de définitions et de descriptions percutantes : marché florissant favorable au milieu des affaires et des politiciens véreux, marché de la corruption, Croix des Bossales de la corruption, *tètfèmal* de la DGI , danse de Saint Guy des ministres, grande épidémie, mal caduc institutionnalisé, coqueluche des parlementaires, gangrène au pied de la nation, plaies à nettoyer à l'eau de Javel, cancer incurable, enfin, enfin. Jusqu'à Séraphin aux pieds fins parle de corruption, trait distinctif des pieds bots et des gras mollets des corrompus.

Qui devrait être le chirurgien guérisseur de ces purulences, *gangrènances* et autres *malingrances* ? Devinez ? L'État. Oui, l'État, cette insaisissable nébuleuse dont le dos est plus large qu'un *laye*. Tout le monde *roulibe* sur le dos de l'État auquel on prête des dons d'omniprésence, d'omniscience, d'omnipuissance, Bondye, quoi. Selon un éditorialiste : « L'État, pour pouvoir répondre aux besoins pressants du peuple haïtien, doit se [démerder] pour fermer la vanne de la corruption. Tout au moins, réduire le débit de cette vanne » (sic).

Les deux yeux de l'État que sont la DGI et la Douane souffrent de cataracte administrative, *yo pa wè*. Pire, les deux institutions souffrent également d'hypoacousie grave, *yo pa tande*. Les camions de contrebande traversent la frontière à toute bouline, à toute *klaxonnance*. Personne n'entend rien, ce sont les camions des gros bourgeois et de quelques parlementaires corrompus qui s'en donnent à cœur joie. Laissez faire. *Alea jacta est* ! Franchissons le Rubicon de la contrebande ! Bandits légaux, contrebandiers légaux, *tousa se menm bagay*.

Constatation : « le manque à gagner, pour l'État haïtien sur les échanges terrestres entre Haïti et la République dominicaine, représente au moins 450 millions de dollars américains évaporés dans des opérations de contrebande ». Conclusion : « La corruption est donc un crime qui mérite d'être condamné d'où qu'elle vienne. » Recommandation : « l'État doit rester en état permanent de *démerdance*, et il est impératif de « réduire le débit » des lamentations. Amen.

Qu'on n'oublie surtout pas la grande **lamentation** que représente la consternation face à l'INSÉCURITÉ. Devenu un cliché, l'adjectif galopante n'est évidemment plus suffisant pour caractériser le climat *insécuritant*. Il faut en inventer un autre. On a l'impression que plus d'un, les autorités responsables en particulier, de façon ironique, se sent plus en sécurité en parlant tout simplement de « sentiment d'insécurité », une sorte d'exorcisme pour éloigner le diable au corps des gangs armés, même quand le *rabòday* de l'insécurité continue d'inviter à la danse des kidnappings, agressions et assassinats. Voyons ! *Vade, retro Satana*. Retire-toi, Satan, jusqu'à la prochaine *insécuritance*.

Venons-en pour terminer à la grande favorite parmi les **lamentations** : le DIALOGUE. Depuis l'initiative *dialoguante*, sans doute constructive, de feu le Dr. Turneb Delpé, le monde politicien se nourrit de dialogues, s'alimente de dialogues pour *se péter* et *péter* les débiles mentaux, les faibles d'esprit, les naïfs coriaces, les crédules impénitents. On se demande toujours pourquoi certains veulent rester en mode de *dialogance* puisque par définition le politicien souffre d'hypoacousie grave. *Li pa tande*. Personne n'a cure d'écouter son vis-à-vis. C'et toujours un dialogue de sourds. On est là pour s'écouter parler, débiter sa vérité et *se dialoguer*, (le verbe pronominal le plus étrange de cette grammaire française en usage seulement dans les cercles politiciens).

La « maladie du dialogue », selon le chroniqueur La Tulipe, « sévit dans tous les quartiers politiciens. Comme personne n'en a été protégé par des doses de vaccin de bon sens démocratique, les quintes d'invitation au dialogue sont rebelles à toute tentative d'y mettre un peu de rationalité. » La dernière en date des manifestations de la « maladie » remonte au 21 juin de cette année, quand une frange de l'opposition plaidait en faveur de ce que ses membres ont appelé *Une alternative consensuelle pour une refondation d'Haïti, pendant une période de transition allant de juin 2019 à février 2022*. De gros noms pour tuer les petits chiens.

À travers cette *consensualité* de sortie de crise, l'opposition exige le départ, sans délai, de Jovenel Moïse de la présidence et son remplacement par un juge de la Cour de Cassation, intègre et sans appartenance politique connue. Du *gwo van, ti vwal*… On attend encore la cérémonie officielle quand Jovenel et la grappe d'opposants *refondants* poseront la première pierre de ce *refondement* consensuel. Allo, Jovenel ! Allo, les consensuels ! Où vous cachez-vous ?

Unité, corruption, insécurité, dialogue, lamentations, quand vous les tenez, *tanpri souple, pa lage yo*.

1er septembre 2019

FÒK MARTELLY/ PHTK JIJE! FÒK YO REMÈT KÒB PETROKARIBE A!

• Martelly ak PHTK: Petro-Vòlè, Petro-Gangstè : Li vòlè kòb leta tout jan ak fanmi l ak 'bandi legal' parèy li jouk li te deklare kès leta a vid, jouk li te bati chato 9 milyon dola. Yo devlope rezo gang nan tout peyi a. Yo ba yo misyon, lajan ak zam. Ansanm ak laboujwazi yo kreye gang nan lari nan lajistis ak administrasyon piblik pou mete leta anba zèsèl yo, pou tabli monopòl ak katèl, reprime opozisyon popilè, kraze leta, pou jere peyi a andeyò lalwa.

• Martelly ak PHTK Apatrid: Se lènmi Ayiti yo ki mete l opouvwa. Li mande Dominikani pou l fè fizyon ak Ayiti san l pa mande pèsonn. Li refize bay papa nasyon an Desalin omaj ak respè li merite. Li pran pou Lafrans kont Ayiti ki mande Lafrans ba l reparasyon pou lesklavay ak kòb 'dèt endepandans ' lan. Yo debake mèsenè ansasen vin masakre pèp la ak opozisyon an epi fè lapolis lage yo san jije .Yo obeyi Meriken : yo kraze antant ekonomik (PetroKaribe) ak Venezuela.

• Martelly Lènmi fanm : Li se yon danje pou tout fanm. Li pa respekte yo, li menase yo ak zak seksyèl devègonde, lè yo pa dakò ak li. Menm lè yo se jounalis, li joure yo, li pa menm jennen pale fanm Ayisyen devan laprès franse mal kòmkwa yo se moun k ap grennen 18 pitit, kòm si yo pa eklere.

• Martelly pa kontante l kite yon parèy li, Jovenel Moise sou pouvwa a pou kontinye djòb detwi sosyete ak leta Ayisyen an. Li pran gita l pou l chante sou sann peyi li fin boule a.

Se sa k fè **KOLEKTIF 7 JIYE 2018** nan inite aksyon ak KOMOKODA ak RENOUVEAU DEMOCRATIQUE ap rele chalbari dèyè yo nan New-York. N ap pote kore ak tout dyaspora Ayisyen, New York, New Jersey, Floride, Montréal, Bahamas ki pa janm pèdi yon chans pou yo pa di l, li se apatrid, li se imoral..

Nou konnnen l ap chache yon jan pou l retounen ankò sou pouvwa a, pou l fin vann peyi a, ansanm ak boujwa apatrid rasis parèy li yo. Li pap sis. Sa l ap chache a, l ap jwenn li : Se pa fotèy boure a, se yon kacho nan prizon avi, pou vòlè ak trayizon.

Genyen yon danje k ap menase lit pèp la : Politisyen ki tap jere sistèm sa a ap òganize pou yo vòlè lit pèp la. Lè yo di opozisyon, se pa opozisyon kont sistèm y ap mande men opozisyon kont Jovenel sèlman, pou yo ka ranplase l kòm prezidan. Moun tankou Jacinthe, Latortue ak Lambert, se alye Martelly, Jovenel, PHTK, bon pitit sistem nan. Fòk nou bloke yo.



Pou sa fèt, fòk **KOLEKTIF 7 JIYE 2018** a ansanm **ak tout patriyòt pwogresis** kontinye batay pou vòlè yo remèt kòb Petrokaribe a, pou **chanjman leta ak sistèm,** pèp la te mande nan revolt 6,7,8, Jiyè 2018 a, reyalize vre.

Fòk nou goumen pou se pa boujwazi kowonpi-koriptè a ansanm ak Core Group enperyalis la ki mete ni yon gouvènman tranzisyon,oubyen pwovizwa anplas ni peye ak òganize pwochen eleksyon. Se ta lave men siye l atè

Aba Labouwjwazi kowonpi! Aba Core Group!!!

Aba Jovenel Moise !!!

Veye Martelly! Veye Politisyen Opòtinis !!!

Remèt Kòb Petrocaribe a !!!

Viv Inite Kan Pèp la ! Viv Ayiti Granmoun ak Demokratik!!!

KOLEKTIF 7 JIYÈ 2018
9/1/19

Mobilizasyon kont Gaz la k ap vann nan machenwa



Mobilizasyon pou pwoteste kont gaz la y ap vann nan machenwa nan peyi a

Koze moun pa kab jwenn gaz nan peyi a kreye gwo pwoblèm nan mitan popilasyon an. Se nan sans sa a depi lendi 2 sektanm lan, chofè moto yo ak kèk chofè machin taksi kanpe travay paske yo pa kab jwenn gaz. Si yo ta jwenn yon ti bagay

suite à la page(15)

Gala à New-York, ce 31 août : plat complet de l'indécence et de l'indignité!

Par Carly Dollin

Une image vaut mille mots ; une vidéo vaut un million de mots. En une courte vidéo de moins de 5 minutes, s'imposaient dans cette soirée de la honte simultanément : indignité, indécence, déchéance, anomie, impudeur, dégénérescence, déclin, agonie, flagornerie, hypocrisie, flatterie, dévergondage, obscénité.

A cette cérémonie de gala d'honneur en l'honneur de « légendes haïtiennes », organisée par une certaine « Venus Production », n'étaient l'indignation, la sainte colère, l'énervement et le farouche mécontentement exprimés par Sarah Poisson, cette femme à la posture et au caractère fiers, les bêtises accouchées par ces multiples têtes irresponsables en charge de l'événement auraient été avalées et seraient passées comme une lettre à la poste. Il n'empêche, la nation haïtienne a été avilie par ces multiples minables, incapables de mettre les vertus et les valeurs au premier plan.

Primo, madame Sarah Poisson a été, on ne peut plus, logique, persuasive et convaincante dans ses revendications et ses réclamations ; car comme tous les citoyens avisés du terroir et de la diaspora, elle connaît les douleurs des enfants qui ne peuvent pas se nourrir, se divertir et se rendre à l'école ; elle est sensible aux souffrances des malades oubliés devant les barrières de l'Hôpital Général, elle porte en son cœur les blessures des parents, des élèves, des étudiants, des jeunes, des commerçants putréfiés par ce régime politique champion de la corruption; elle est consciente de la triste situation invivable des enfants des rues qui essuient les vitres de véhicules en contrepartie de quelques *adokens* et qui dorment à la belle étoile ; elle est nostalgique par rapport à l'exil forcé que la diaspora subit en terre étrangère.

Ce sont les cris perçant que poussait cette belle femme, en sillonnant la salle, avec cette pancarte rouge brandie, au prix inestimable comme un tableau de Picasso, « Kote Kob PetroCaribe a ? ». Courageuse comme l'immortelle Rosa Park qui refusait de céder son siège à un blanc, madame Poisson tenait tête à tous les « indignes » présents à cet évènement pour secouer la salle et la conscience haïtienne à propos de ce crime financier qui a détruit les rêves et les espoirs des 11.5 millions d'âmes en quête d'un bonheur illusoire sur notre espace de 27 750 km carrés. De telles



Madame Sarah Poisson a été, on ne peut plus, logique, persuasive et convaincante dans ses revendications et ses réclamations



Roro Nelson et Michel Martelly

revendications, contestations, protestations incisives et cohérentes ne peuvent échouer au moule de la justification et de la justice. Madame Poisson a juste été la légende et l'héroïne de cette soirée réunissant beaucoup de sous-hommes et de femmes hypocrites.

Secundo, un bandit hautement recherché par la justice, depuis des mois, s'installait confortablement à ce festin. La justice haïtienne est à la poursuite d'un bandit. Lequel bandit se désaltère constamment dans le même verre que Jovenel Moise et mange dans la même assiette que Michel Martelly. A la de Salmanaza papa ! Figurant, deuxième rôle ou coréalisateur de la série 100%, 200%, …, 800%, Roro Nelson a lancé, devant les caméras, une série de propos obscènes et misogynes à l'endroit de cette « Rosa Park » Haïtiano-Newyorkaise. Sur cette même table occupée par le bandit Roro Nelson, des femmes y étaient assises ; pourtant elles étaient sans réactions, sans émotions, ne montrant aucune solidarité face aux invectives encaissées par une sœur qui leur ressemble comme deux gouttes d'eau.

Roro Nelson l'a menacée, l'a traitée de pute et a exigé qu'on la foute à la porte ; pourtant, madame Poisson a été extraordinaire en gardant son calme, dans la sainte colère, pour rappeler à ce frère jumeau de Sonson La Familia que la justice Haïtienne est à sa recherche et que « Bandi pa konn legal ». La cerise sur le gâteau, à côté de Roro Nelson, on était étonné de constater la présence de monsieur Gamal Augustin, en bon serviteur de ces bandits, ses frères siamois, une lourde caméra sur l'épaule, pour filmer la soirée. C'est un affront de trop ! Un directeur général de la Télévision Nationale, institution prestigieuse, doit avoir une posture, une personnalité, un minimum de décorum. Un directeur général ne doit pas avoir une caméra sur son dos, pour se comporter comme un petit esclave au service de l'équipe 800%.

Tertio, le champion de la bêtise s'est rappelé, à son profit, qu'il n'était pas en Haïti, qu'il pouvait composer le 911 ; [*ndlr*. Il a eu l'indélicatesse et la grossièreté d'en informer madame Poisson et d'y donner suite]. Un autre coup dur pour la décence, pour la gente féminine, pour les citoyens honnêtes, intègres, décents. L'assistance, composée évidemment de fanatiques de Sweet Micky, mais aussi du député de Tabarre, d'animateurs, de journalistes et d'autres musiciens, a eu le culot d'applaudir Michel Martelly qui, croyait la foule indigne, avait remporté une victoire parce que madame Poisson avait été mise hors de la salle. Un député qui rate l'occasion, pendant et après, pour condamner cet acte odieux n'est pas digne de représenter le peuple haïtien.

Des musiciens, des animateurs, des journalistes dépourvus du sens critique pour censurer la marginalisation, la ségrégation, les menaces reçues par une compatriote, ne comprennent pas les actes des immortels Rosa Park et de Martin Luther King. Mesdames, messieurs les présentateurs et présentatrices, incapables de prononcer un mot de justice pour prohiber les exploitations, les indécences et les menaces, vous n'êtes pas à la hauteur et à la dimension de vos tâches. Après ceT éTALAGe de colonnes vertébrales frappées de scoliose et de cyphose, vous osez espérer que le public vous prêtera ses oreilles dans vos palabres et vos émissions commanditées par des animaux politiques. Vous devez des excuses à la nation ; vous devez demander pardon à madame Poisson qui était la porte-parole des millions d'Haïtiens en Haïti, aux Etats-Unis, au Canada, en Europe, au Chili, au Brésil et en République Dominicaine qui vivent les mêmes frustrations, les mêmes douleurs et les mêmes humiliations.

Pourquoi tant de gens sont si entêtés à salir leurs images, leurs personnalités et leurs prestiges, rien que pour des billets rouges, des billets verts et des postes officiels ? Oublient-ils que la richesse déloyale et les titres honorifiques sont très éphémères et ne procurent pas le bonheur. Juste un regard sur les anciens chefs de l'histoire récente du pays, sans vergogne, sans décorum, sans respect, sans repère, sans vertus et sans valeurs; vous devez vous rendre à l'évidence que le jeu ne vaut pas la chandelle.

A quoi donc sert-il à des humains de courir derrière des postes officiels et d'amasser des billets dans l'indignité, s'ils doivent vivre dans la misère, la phobie, la paranoïa, la schizophrénie, l'anxiété et des crises graves. Serait-ce la fin que vous auriez visualisée pour vous-mêmes ? Nous sommes certains que la réponse est, absolument pas ! Alors ressaisissez-vous ; faites comme madame Poisson ; défendez les causes nobles ; vivez dans la dignité, dites non à l'imposture, à l'indécence et à la cupidité.

Rezo Nodwès 3 septembre 2019

Qui a nommé le nouveau chef de la Police ?

Par Marie Laurette Numa

Comme l'avait dévoilé l'ancien président René Garcia Préval dans le cas de l'ancien chef de la police Mario Andrésol, « c'est l'international qui me l'a imposé ». A la seule différence, Andrésol a été tout simplement reconduit à la direction générale de la Police nationale d'Haïti par un nouveau président. Cependant, peut-on dire que cette nomination à la tête de la PNH, de Rameau Normil est l'œuvre de Washington? C'est la question que se pose plus d'un vu que trois jours après sa nomination, une équipe de l'ambassade américaine sous la direction de l'ambassadeur accréditée en Haïti, Michèle J. Sison a rencontré de toute urgence le nouveau chef de la police haïtienne. En fait, qu'est ce qui pourrait précipiter une telle rencontre ?

Sans aucune mesure, le vendredi 30 août la réponse peut être lu sur la page Facebook et Twitter de l'Ambassade américaine « Les Etats-Unis demeurent engagés à travailler avec la PNH en vue de garantir la sureté et la sécurité d'Haïti et de la région » lit-on sur le site et « Nous sommes impatients



Trois jours après sa nomination le nouveau chef de la Police a rencontré son vrai patron l'ambassadeur américain Michèle J. Sison

de poursuivre notre coordination continue avec la police nationale... », ont poursuivi les autorités américaines sur Twitter.

N'est-ce pas clair que si Les Etats Unis sont les principaux partenaires de la Police Nationale en lui apportant un appui indispensable dans plusieurs domaines dont la formation et les ressources financières et matérielles, la police haïtienne est sous l'influence majeure de Washington ainsi la sécurité du peuple haïtien dépend de la volonté de l'administration de Donald Trump.

Martine Moïse au cœur de l'affaire Dermalog!

Lorsqu'on a voulu discuter avec un diplomate chevronné, grand admirateur et connaisseur du pays, l'affaire de l'entreprise allemande dénommée Dermalog chargée d'établir les Cartes d'Identification Nationale (CIN) qui servent aussi de Carte électorale, c'est avec tristesse qu'il nous a fait part de ses sentiments sur ce pays qu'il dit aimer tant. Selon ce diplomate européen, préférant parler en tant qu'ami d'Haïti plutôt que de se servir de sa casquette de diplomate accrédité, les dossiers politiques en Haïti sont de véritables mille-feuilles. Plus on enlève des couches plus il en reste. En clair, difficile pour ce diplomate francophone en poste à Port-au-Prince depuis plusieurs années de comprendre grand-chose.

Pour lui, le dossier de la firme Dermalog, c'est le scandale de trop pour le gouvernement haïtien en parlant du pouvoir. Jamais, toujours selon cet observateur et même acteur attentif de la politique et des institutions du pays, les autorités haïtiennes n'auraient dû entreprendre la démarche de casser le contrat et de changer de partenaire en ce qui concerne l'émission d'une nouvelle Carte d'Identification Nationale. Leur renouvèlement par l'ancienne firme qui travaillait déjà sur ce dossier aurait dû être confirmé au moins jusqu'à la fin de ce quinquennat. Et ceci pour des raisons politiques. Selon le diplomate européen, ce dossier est trop sensible, il touche le fondement même des crises sociopolitiques en Haïti et particulièrement celle de la présidence de Jovenel Moïse depuis l'investiture de celui-ci au Palais national. Il s'agit de fichiers d'identité des citoyens auxquels le Conseil Electoral Provisoire (CEP) a un accès direct pour établir ses listes électorales.

Enfin, ajoute le diplomate: « le Président aurait dû être beaucoup plus prudent ». Surtout, l'opposition gardait toujours un œil sur ces fameux fichiers très convoités. En effet, ce dossier Dermalog risque de devenir un autre boulet pour le Président de la République dans les mois à venir dès que le processus électoral aura démarré ; ce d'autant plus qu'il n'y aura plus de Parlement après la reconnaissance de sa caducité une fois les députés auront clôturé la fin de la 2ème session ordinaire de l'année législative, le deuxième lundi du mois de septembre. En pleine tempête au Sénat pour la ratification de son Premier ministre nommé Fritz William Michel en lieu et place de Jean-Michel Lapin, aujourd'hui démissionnaire, peut-être pour rajouter de l'huile sur le feu, discrètement le dossier de l'entreprise allemande refait surface dans la presse. Certes, les péripéties de l'ancien ministre de la Culture et de la Communication de Jean Henry Céant pour sa Déclaration de politique générale au Parlement, puis celle de son successeur Fritz William Michel toujours pour le même exercice au Corps législatif, cannibalisent tous les autres sujets d'actualité qui passent en arrière plan. N'empêche, le feu se consume en attendant qu'ils explosent au grand jour.

Car, celui qui porte ce dossier ultra-sensible politiquement tient là une arme électorale qu'il compte bien utiliser le moment venu pour sa propre campagne politique. Il s'agit du sénateur de l'Artibonite Youri Latortue, Président du Parti politique Ayiti An Aksyon (AAA) passé depuis dans l'opposition et manifestant de plus en plus son envie de se porter candidat à la présidence d'Haïti. Youri Latortue est le Président de la Commission permanente Éthique et Anticorruption du Sénat de la République ; à ce titre il est déjà à l'origine de la publication du Rapport sur le gaspillage par diverses



Martine Moïse

Administrations du Fonds PetroCaribe. Ce dossier a provoqué, suscité et facilité une vaste mobilisation des citoyens Haïtiens et étrangers en Haïti et dans la diaspora qui exigent ce qu'on appelle un deuxième Procès de consolidation. La mobilisation est telle qu'il serait impossible que le dossier du Fonds PetroCaribe soit classé sans suite. Le Rapport est devant la justice et l'affaire suit son cours. Si le dossier de la firme Dermalog est différent, il est tout au aussi grave dans la mesure où il porte sur la corruption et le détournement de fonds qui impliqueraient des proches du pouvoir, en particulier, Martine Moïse l'épouse du Président de la République.

Pendant que tous les regards se portent sur le Groupe des quatre (G4) sénateurs de l'opposition qui déploient une énergie considérable pour faire échec au plan de Jovenel Moïse de reconduire la quasi-totalité des ex-ministres de Jean Henry Céant avec Jean-Michel Lapin et maintenant la formation d'un nouveau Cabinet ministériel avec l'inconnu Fritz William Michel, au Sénat, la Commission Éthique et Anticorruption a donc terminé son Rapport sur l'enquête relative au scandale de corruption dans lequel des autorités d'Etat et des responsables de l'entreprise Dermalog seraient impliqués. Afin que nul n'en ignore, vu le contexte dans lequel ce Rapport a été remis au Bureau du Président du Sénat Carl Murat Cantave, Youri Latortue avait convoqué une conférence de presse le vendredi 24 mai 2019 afin de rendre publique la nouvelle. Avec force détails, le Président de la Commission Ethique et Anticorruption du Sénat tenait à rappeler que sa Commission n'entendait nullement faire silence sur cette affaire qu'il estime être d'une extrême gravité en ce qui concerne la corruption et l'implication des gens proches du pouvoir et d'autres institutions publiques.

Selon Youri Latortue, la Commission a auditionné beaucoup de monde et a fait un travail de fourmi en vue d'aboutir à ce Rapport qui relève qu'il y a eu violation de la loi sur la passation de marché public et même trafic d'influence. Ainsi, après consultation de certains experts sur l'ancien système qui produisait déjà les Cartes d'Identification Nationale pour le compte de l'ONI (Office National d'Identification), tous sont formels, il n'y avait aucune raison pour que l'Etat change de système encore moins d'entreprise ; surtout, l'ancien système coûte déjà la somme de cinquante millions de dollars américains. Selon les Commissionnaires, les experts sont clairs, l'ancien système aurait pu continuer à fonctionner. Du coup, ils soupçonnent les proches du chef de l'Etat de profiter du changement de système pour passer un contrat de gré à gré avec la firme Dermalog au nom d'une soi-disant sécurité nationale sans passer par la Cour Supérieure des Compte (CSC).

En effet, selon le Rapport, il n'y a eu aucun appel d'offres en violation directe de la loi sur la passation des marchés publics. Or, lorsque la Cour des Comptes a appris la nouvelle du contrat dans ces conditions, elle a mis son veto en refusant de valider ledit contrat. Mais, parce que dix millions de dollars étaient en jeu, la présidence de la République, le Ministère des Finances et de l'Office National d'Identification ont décidé de passer outre l'avis des Juges de la Cour des Comptes. De ce fait, les autorités ont évoqué que ce contrat relève de la « sécurité nationale » une manœuvre démontrant qu'elles voulaient coûte que coûte favoriser l'entreprise allemande au dépens de l'ancienne firme qui fabriquait déjà les CIN. On se rappelle que c'est en France, à Cannes, lors d'un Salon international en 2018 sur la nouvelle technologie, que le Directeur général de l'ONI, Jude Jacques Philippe Elibert accompagné de la Première dame Martine Moïse, avait signé le contrat avec l'entreprise Dermalog.

Mais, l'enquête sur ce fameux contrat controversé a révélé que Martine Moïse avait fait jouer son influence jusqu'à voyager en Europe afin de convaincre les dirigeants de la firme Dermalog de signer le contrat, ce qu'évidemment l'épouse du Président a nié. Mais, comme une sangsue, le sénateur Youri Latortue ne lâche pas sa proie, compte-tenu du fait que les lois qui auraient dû être modifiées ne l'ont pas été avant l'annulation des anciennes cartes afin de permettre leur renouvellement. Selon le Rapport, il y a une faute grave et une violation de la loi. Forte de ce constat, la Commission Éthique et Anticorruption réclame donc des sanctions contre Jacques Elibert, le patron de l'ONI ; mais aussi contre celle qui a joué le rôle d'intermédiaire dans ce dossier. En effet, Jacques Elibert lui-même, avait déclaré, depuis la Côte d'Azur à Cannes, que c'est Martine Moïse en personne qui avait choisi l'entreprise allemande pour concevoir un nouveau système en vue de produire de nouveaux Fichiers et de nouvelles listes électorales. Selon la Commission, d'après les personnes qui ont été auditionnées dans le cadre de cette affaire, cette démarche des plus hautes autorités de l'Etat ou de leurs proches fait courir de grands risques et met en danger le système électoral, voire la stabilité politique du pays.

Face à tant de manquement dans la conduite des affaires de l'Etat et de l'intérêt porté par des grands commis de l'Etat dont l'objectif n'est autre que de procéder au détournement de fonds et à la corruption, la Commission propose au Sénat de saisir la justice contre tous ceux ayant participé à ce vaste scandale de corruption au dépens du Trésor public. Non seulement le Rapport de la Commission Ethique et Anticorruption recommande au Sénat de « solliciter les juridictions compétentes en vue de mettre l'action publique en mouvement contre les grands commis de l'État qui ont, en toute connaissance de cause, violé les lois sur la passation des marchés publics ou se sont rendus complices des faits incriminés en votant une résolution manifestement illégale et contre toute personne ayant participé sans titre ni qualité à monter cette opération », il propose aussi l'annulation purement et simplement du contrat de Dermalog avec l'Etat. Toujours dans un souci de clarifier la situation, la Commission présidée par Youri Latortue exige la cessation de toute production des Cartes électorales qui sont déjà en cours et susceptibles de faire l'objet de contestation de la part de l'opposition avant et après les prochains scrutins.

Mais, toutes les difficultés pour la mise en application des recommandations de la Commission permanente Éthique et Anticorruption tiennent à la solitude et l'isolement de son Président dans cette affaire. Comparativement à la précédente Commission présidée par le sénateur de l'Artibonite, celle sur le Fonds PetroCaribe qui a eu un écho national, voire mondial, le dossier Dermalog reste pour le moment pratiquement confidentiel. Certains vont même dire que le sénateur Youri Latortue est d'autant plus isolé qu'il est le seul pour le moment à s'intéresser vraiment à ce que ce dossier sorte de l'ombre. Si les autres membres de la Commission en dehors des divergences, voire des désaccords qu'ils peuvent avoir avec leur Président ont fait un travail de professionnel, ils restent pour le moment assez discrets et très loin de la position du Président de AAA qui a un intérêt politique toute personnelle pour que cette affaire prenne la même trajectoire que celle du Fonds PetroCaribe.

Mais, depuis le dépôt du Rapport d'enquête sur le bureau du Président du Sénat, Carl Murat Cantave, le vendredi 24 mai 2019, c'est le silence radio. Comme si effectivement le sénateur Youri Latortue qui préside la Commission n'a pas d'alliés. Erreur ! En pleine période estivale et pendant que le nouveau Premier ministre nommé Fritz William Michel continue son chemin de croix avec son Cabinet ministériel mort-né dans lequel il a déjà enregistré plusieurs démissions avant même de tenter sa chance à la Chambre des députés et au Sénat de la République pour l'énoncé de sa Déclaration de politique générale, le dossier Dermalog revient sous les feux de la rampe. En effet, le jeudi 15 août 2019 une quinzaine de citoyens, militants politiques pour la plupart, s'était présentée au Palais de justice de Port-au-Prince en compagnie de leur avocat Me Marc Antoine Maisonneuve pour déposer plainte contre un ensemble de hautes personnalités publiques dont la Première dame Martine Moïse.

Outre l'épouse du chef de l'Etat, cette action en justice concerne aussi l'ancien Premier ministre Jack Guy Lafontant, le ministre de la justice de deux gouvernements démissionnaires, Jean Roody Aly, deux anciens ministres de l'Economie et des Finances, Jude Alix Patrick Salomon et Heidi Fortuné et bien entendu Jude Jacques Philippe Élibert, l'actuel Directeur général de l'ONI (Office National Identification). Au cabinet du juge d'instruction du TPI (Tribunal de Première Instance) de Port-au-Prince, les représentants de diverses organisations populaires et de partis politiques proches de l'opposition disent avoir porté plainte contre l'implication de ces personnalités publiques qui ont violé la procédure de passation des marchés publics sur le choix de Dermalog pour le nouveau système d'identification selon le Rapport de la Commission Ethique et Anticorruption du Sénat. Cette plainte porte sur le non-respect des principes de l'administration publique, mais aussi sur le détournement de fonds public, trafic d'influence d'abus de pouvoir et d'association de malfaiteurs.

Enfin, les plaignants croient que leur action est une démarche citoyenne devant le silence du Sénat sur cette affaire et répond à la demande de la Commission Ethique et Anticorruption qui proposait dans son Rapport que le « Sénat sollicite les juridictions compétentes en vue de mettre l'action publique en mouvement contre les grands commis de l'État qui ont, en toute connaissance de cause, violé les lois sur la passation des marchés publics ou se sont rendus complices des faits incriminés en votant une résolution manifestement illégale et contre toute personne ayant participé sans titre ni qualité à monter cette opération ». En ce qui a trait au Dossier Dermalog dans lequel la Première dame, Martine Moïse, apparaît comme l'un des acteurs principaux, l'on peut compter sur la pugnacité, l'influence et l'aura personnel du sénateur Youri Latortue, ce politicien retors nourri d'ambitions d'un grand destin national pour que cette affaire de corruption et de trafic d'influence ne finisse pas dans un tiroir poussiéreux du Sénat de la République. En tout cas, comme pour le scandale du Fonds PetroCaribe, le sénateur de l'Artibonite ne compte rien lâcher ! Surtout que dans cette énième affaire, Jovenel Moise n'a aucune couverture, il est la cible principale.

C.C



Martine Moïse, apparaît comme l'un des acteurs principaux dans le dossier de Dermalog. Elle est en compagnie du directeur de l'ONI Jude Jacques Elibert à l'écoute d'explications fournies par un responsable de Dermalog

As Opposition Seeks Unity: Fuel Shortages and Price Hikes Spark New Demonstrations



Burning tire barricades and demonstrations arose in Port-au-Prince on Sep. 2 to protest fuel shortages



André and Marjorie Michel, two of the leaders of the Democratic and Popular Sector opposition front

by Kim Ives

On Sep. 2, demonstrators blocked major roads in Haiti's capital, Port-au-Prince, with burning tires, barricades, and stone-throwing to protest fuel shortages which have choked the country over the past few weeks.

The shortages stem from the Haitian government's non-payment of about $100 million to gas distributors. On several occasions this year, tankers have anchored in the Port-au-Prince bay waiting for payment before off-loading fuel.

Last week, the government paid about 30% of its debt, and on Sun., Sep. 1, a tanker delivered 258,000 barrels of fuel, according to Fils-Aimé Ignace Saint-Fleur, the Director-General of the Office of Monetization of Development Assistance Programs (BMPAD), the agency in charge of Haiti's fuel purchases. This delivery included 100,000 barrels of diesel, 70,000 barrels of gasoline, and 35,000 barrels of kerosene.

Haiti has been plagued by fuel shortages since last year's collapse of the PetroCaribe Accord, which provided the country with some $4.3 billion worth of cheap Venezuela crude from 2008 to 2018. Haiti only had to pay for 60% upfront, with the remainder of oil revenues going into the PetroCaribe Fund, a capital account that was to be invested in social welfare projects like roads, schools, and hospitals.

However, about $2 billion of the fund was squandered and embezzled by Haitian government officials, Senate and judicial auditors have found. Public outrage at this massive corruption scandal has fueled numerous, large demonstrations over the past year, like the one this week.

"There is no reason to talk about the lack of petroleum products in the local market," said Secretary of State for Communications Eddy Jackson Alexis, calling for calm on Sep. 3. For weeks, gas stations have seen long lines of angry car and motorcycle drivers jockeying for scarce supplies. Gasoline usually sells for 224 gourdes ($2.36) at the pump, but on the black market, where many are forced to seek fuel, it's selling for 500 gourdes ($5.26).

The Sep. 2 demonstrations prevented some tanker trucks from delivering the oil off-loaded the day before. "The fuel is available in the country," Alexis said. "To distribute it to the gas pumps, it must be transported."

Meanwhile, on Aug. 29-30, many parties, popular organizations, and individual politicians and activists of the Haitian opposition met in Papaye, on the Central Plateau, seeking to create a unified front and roadmap to demand that President Jovenel Moïse step down and a three-year transitional government begin. But the meeting did not go well, and the opposition's two principal fronts – the Democratic and Popular Sector and the Forces of the Progressive Opposition (FOP) – refused to sign the unity document presented there.

The roadmap drafted and championed by those two fronts is called the *Altènativ Tèt Ansanm pou refonde Ayiti* (The Consensual Alternative for the Refounding of Haiti).

"It's like a guide leading to the final victory," said Marjorie Michel, one of the Democratic and Popular Sector's leaders. "The Consensual Alternative for the Refounding of Haiti was debated and initialed by political groups, trade unionists, petro-challengers, and peasant groups. Most of the document provides that no agreement is possible with this regime, no signatory party will participate in elections with the President, and no political actor intends to join his administration. We are convinced that Jovenel Moise will leave."

But other groups in Papaye had a different proposal. The unity hoped for in Papaye was not achieved, and the opposition remains divided. Nonetheless, the Democratic and Popular Sector has called for the resumption of major street demonstrations on Sep. 8 after a lull during the summer, as is traditional.

Meanwhile, in an Aug. 28 interview with the Associated Press, Jovenel Moïse reiterated his intentions to not step down despite Haiti's deepening economic and political crisis and the growing protests against him. "It takes a lot of courage to stay in power, but I am pledging to you to have the courage to continue moving forward," Moïse told the AP.

"Of course we must know the truth, and the truth about this investigation must be released," Moïse said of the audit being conducted by Haiti's Superior Court of Auditors and Administrative Disputes (CSCCA) into PetroCaribe Fund malfeasance. "That is very important. The investigation must reveal the truth so that justice can be served and the guilty jailed. Those who misspent the government's money, they should be arrested and locked up."

But already the CSCCA has charged three companies belonging to Moïse with "collusion, favoritism and embezzlement" in misappropriations from the PetroCaribe Fund. In its May 31, 2019 report, the CSCCA detailed how two of Moïse's construction companies (which were, in fact, one) received about $1.65 million in road repair contracts but never did the work. As long as he remains in office, Moïse is immune from prosecution.

DETTE COLONIALE

Par Lucile Daumas & Irénée Karfazo Domboué

Cet article repose en partie sur les idées débattues lors d'un atelier réalisé avec de jeunes migrants subsahariens rencontrés à Rabat. Les citations non référencées de ce texte proviennent de cet atelier [1].

La colonisation, un transfert massif de richesses du Sud vers le Nord

C'est sans doute Potosi et son Cerro Rico qui symbolisent le mieux l'énorme transfert de richesses qu'a constitué la colonisation. De ce hameau des Andes boliviennes partiront, dès le 16e siècle, les tonnes d'argent qui fourniront la base métallique de l'économie capitaliste européenne naissante.

Depuis cette époque, la Bolivie et les autres pays du Sud, riches en minerais, sont condamnés à exporter toujours plus de produits miniers afin d'alimenter les industries des pays développés. Aux produits miniers se sont ajoutés les produits agricoles, les ressources forestières, les hydrocarbures, toutes les productions primaires qui vont alimenter le développement des métropoles.

Aujourd'hui, le Cerro Rico continue à produire, mais la montagne n'est plus qu'un dédale de galeries qui menace de s'effondrer sur les mineurs qui y exercent encore. On retrouve là tout le symbole de la colonisation qui a laissé derrière elle des territoires dévastés par la surexploitation des sols et des sous-sols, une dette non seulement économique, mais aussi écologique.

Ce pillage, ainsi que l'extraversion des économies colonisées, a joué un grand rôle dans le sous-développement actuel des principaux pays d'origine des migrants dits économiques. La plupart des pays colonisés ne se sont pas relevés de ce pillage, qui perdure jusqu'à aujourd'hui.

Leurs économies restent orientées vers les productions primaires (minerais, produits agricoles et forestiers, etc.) destinées à l'exportation. Bon nombre de concessions minières, forestières ou agroindustrielles sont toujours aux mains d'entreprises occidentales, qui développent ces activités d'exportation avec des objectifs de rentabilité à court terme, au détriment du développement équitable des territoires, des cultures vivrières et de la souveraineté alimentaire.

Ce faisant, les populations ne jouissent pas de leurs propres richesses et sont obligées d'importer leur nourriture et les produits industriels des pays occidentaux. *« On peut dire que dette coloniale et migrations vont ensemble parce que nous quittons nos différents pays pour aller vers l'Occident pour reprendre ce qu'ils nous ont pris dès le début de cette histoire. Parce que l'Europe doit beaucoup à l'Afrique. Ils ont pris des ressources minières, des diamants, du coton, tout ça ce sont des ressources africaines. Ils les prennent et s'en vont avec en Europe. »*



Les trois Caravelles de Christophe Colomb : la Niña, la Pinta et la Santa Maria. Cette colonisation de l'Amérique par les européens a laissé derrière elle une dette colossale, démographique, économique, écologique et culturelle

Le pillage des pays du Sud ne s'est pas limité aux ressources primaires. La colonisation a également pillé la force de travail, sous des formes extrêmes : épuisement de la main d'œuvre, traite et esclavage, massacres, génocides… Ainsi, dans les îles caraïbes et plusieurs pays du continent américain, la population originaire a été pratiquement exterminée en quelques décennies à peine. Pour remplacer cette main d'œuvre disparue, s'est mis en place, dès le 16e siècle, le commerce triangulaire, marchandises contre esclaves entre l'Amérique, l'Europe et l'Afrique. La colonisation des Amériques qui est à l'origine de la traite négrière, à une époque où l'Afrique n'était pas encore colonisée, va donc également fragiliser les pays africains, ce qui en facilitera la conquête coloniale proprement dite, à partir du 19e siècle.

Près de 8 millions de mineurs sont morts dans les mines de Potosi durant les quatre siècles que dura la colonie espagnole [2].

La construction, de 1921 à 1934, des 520 km du chemin de fer Congo-Océan reliant Brazzaville à Pointe-Noire pour exporter les matières premières congolaises vers la France a été l'une des plus meurtrières de l'histoire coloniale. Sous les rails de cette voie ferrée gisent les cadavres de milliers d'ouvriers, congolais mais aussi indochinois, n'ayant pas supporté des conditions de travail inhumaines [3]. « La colonisation est un crime contre l'humanité » a déclaré avec justesse Emmanuel Macron en février 2017 à Alger. Certes, mais il ne suffit pas de le reconnaître : il faut en tirer les conséquences, juger ces crimes et les réparer.

La colonisation a laissé derrière elle une dette colossale, démographique, économique, écologique et culturelle. Et si les pays affectés par ce pillage ne s'en sont pas relevés, c'est aussi parce que les chefs d'États qui ont voulu rompre avec la continuité de cette extorsion ont été éliminés par des sbires à la solde des ex-puissances coloniales. « *Je soutiens ce que Thomas Sankara a dit, ce que Sekou Touré a dit, ce que les Kwame Nkrumah, les Nelson Mandela, les Patrice Lumumba ont dit, parce qu'eux ils ont voulu se séparer de la politique de la Françafrique, ils ont voulu couper le cordon, le lien qui se trouve entre l'Europe et l'Afrique, mais tous ils ont été soit emprisonnés, soit assassinés, soit écartés par un coup d'État, et c'est comme ça que sont arrivés d'autres dirigeants, corrompus par les européens qui voulaient pouvoir accéder à tout ce qu'ils voulaient et ont semé la guerre. C'est ce que nous sommes en train de vivre jusqu'à présent.* »





L'un des outils de cette continuité de la dépendance des anciennes colonies françaises est le franc CFA

L'un des outils de cette continuité de la dépendance des anciennes colonies françaises a été le franc CFA : « Jusqu'ici l'Afrique n'a pas encore obtenu son indépendance. Pour qu'elle le soit il faut que l'Afrique ait sa propre monnaie, que nous soyons libres de toute domination, parce que tant que nous utilisons le FCFA qui est arrimé au franc français… Donc pour que l'Afrique soit indépendante, nous devons avoir au moins notre propre monnaie. »

Cette question du franc CFA est au cœur des débats actuels, mais n'oublions pas pour autant les autres outils de la domination néocoloniale que sont le système de la dette, les plans d'ajustement structurel, les accords de partenariat économique, l'aide publique au développement, qui renforcent la dépendance des anciennes colonies et le caractère primo-exportateur de leurs économies.

La colonisation : des transferts humains massifs à travers la planète

S'il est fréquent d'associer la colonisation au pillage des richesses et à l'esclavage, on oublie souvent qu'elle a organisé une circulation massive de populations à travers la planète.

Il y a les colons partis exploiter les pays colonisés, 60 à 65 millions de personnes en quatre siècles et demi. Leurs descendants repartiront au moment de la décolonisation, entraînant avec eux une partie de la population non-Européenne (5,4 millions à 6,8 millions entre 1945 et le début des années 1990) [4].



La colonisation est un crime contre l'humanité

La colonisation entraînera des déplacements internes aux pays colonisés, l'exode de populations fuyant les combats des guerres d'indépendance, des déplacements liés à l'établissement de nouvelles frontières (partition du Vietnam, de l'Inde, …).

Il y a la traite négrière et l'esclavage colonial, qui a déplacé de 11 à 14 millions de personnes, selon les sources, auxquelles il faut d'ajouter les déplacements de main d'œuvre opérés d'une colonie à l'autre.

Par ailleurs, l'exploitation de la main-d'œuvre dans les pays coloniaux s'est accompagnée d'un transfert de travailleurs vers les métropoles. L'exemple de l'Algérie est particulièrement marquant : alors que la France envoyait 450 000 soldats combattre en Algérie, de 1954 à 1956, le nombre d'immigrés algériens en France passait de 200 000 à 400 000 [5]. Ceux-ci financeront d'ailleurs largement l'armée algérienne de libération !

Les guerres coloniales ont induit des déplacements massifs de soldats français. Quant aux peuples colonisés, ils furent la chair à canon des guerres mondiales, un million et demi de soldats africains furent mobilisés lors des deux guerres mondiales [6]. Les tirailleurs sénégalais en paieront le prix fort. Et lorsque, renvoyés au pays, ils réclament le paiement de leur solde, ils

E ET MIGRATIONS !



Les mains coupées du Congo

seront massacrés, à Thiaroye, près de Dakar, en décembre 1944, sans considération pour leur dévouement envers la métropole. Les responsables de cette tuerie ne sont toujours pas jugés.

Les travailleurs immigrés ont fortement participé à la reconstruction de l'Europe après la 2e guerre mondiale et à la prospérité des 30 glorieuses. Actuellement, l'empreinte de la colonisation continue à marquer les tracés des routes migratoires.

Aujourd'hui, les émigrants du sous-continent indien, du Maghreb, de l'Afrique subsaharienne ou des Caraïbes, continuent de se diriger vers les principales anciennes puissances colonisatrices européennes.

Cette préférence s'explique en raison des liens historiques tissés par la colonisation entre les régions de départ et d'arrivée, mais aussi parce que la décolonisation a ouvert des voies migratoires menant aux sociétés métropolitaines [7].

Une vision raciste et utilitariste de la migration

On se rappelle la Controverse de Valladolid, au cours de laquelle, en 1550-1551, Bartolomé de las Casas avait pris la défense des Amérindiens. Elle se soldera par la reconnaissance de leur qualité d'êtres humains et l'interdiction de les employer comme esclaves (mais des formes de travail forcé continueront pendant des siècles à leur être imposées). Cette interdiction ne s'étendra pas à la traite des Noirs. Ces débats sont-ils vraiment dépassés aujourd'hui ?

Pensons aux centaines d'ouvriers immigrés qui meurent dans les chantiers des Emirats arabes. Au Qatar, près de 400 travailleurs immigrés ont déjà trouvé la mort depuis l'ouverture des chantiers pour la prochaine Coupe du monde programmée en 2022, dans des stades climatisés.

Pensons aux migrants morts dans les eaux de la Méditerranée ou sur les routes du désert. Une liste de 34361 noms a été publiée en juin dernier sans que cela ne provoque une révision des politiques migratoires qui en sont la cause. Comme si les États n'avaient de compte à rendre à personne pour ces assassinats. Pire encore, les marins ou les militants qui viennent à leur secours sont criminalisés et des tractations pitoyables sont menées pour accueillir les survivants.

On reste, comme au temps colonial, dans un monde divisé entre des personnes qui jouissent de plus de droits que d'autres.

Prenons un exemple palpable, un Européen qui se lève un beau matin avec l'envie de visiter l'Afrique, c'est comme s'il quittait sa chambre pour se rendre au salon. Mais un Africain qui décide d'aller en Europe, c'est tout un calvaire. D'abord, on nous refuse le visa. C'est la raison première qui nous pousse à prendre tous ces risques.

Le racisme n'est pas mort et il prédomine toujours une vision utilitariste des migrations Sud/Nord. « L'uniformisation des règles à l'échelle européenne en matière de migration se fait sur le plus petit dénominateur commun en matière de droits et fonctionne sur deux a priori extrêmement dangereux : l'a priori xénophobe qui fait de tout étranger un indésirable jusqu'à preuve du contraire et l'a priori utilitaire qui ne voit dans la circulation des personnes qu'un moyen de satisfaire les besoins européens en matière d'emploi. Dans les deux cas, l'étranger se retrouve suspect (de terrorisme, d'insécurité, de voleur d'emplois ou de services sociaux) et passible de rejet ou d'expulsion. [8] »



L'armée coloniale française en Afrique

L'imaginaire colonial est à l'œuvre dans la vision négative de la migration Sud/Nord, « ces migrants qui viennent manger notre pain » ; tandis que les migrations Nord/Sud bénéficient d'un a priori positif (les Européens apportent des investissements, la technologie, des devises…) même si les investissements directs étrangers (IDE) correspondent à un transfert de la valeur ajoutée créée au Sud vers le Nord, les transferts de technologie sont faibles, le tourisme peut se révéler destructeur pour la nature, l'économie [9] ou la culture. La décolonisation des esprits reste encore à faire.

C'est encore une vision utilitariste de la migration qui a présidé à la rédaction du « Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières » dont le texte a été signé à Marrakech en décembre 2018. « [Le pacte] s'efforce de créer des conditions propices permettant à tous les migrants d'enrichir nos sociétés par leurs capacités humaines, économiques et sociales et de faciliter ainsi leur contribution au développement durable aux niveaux local, national, régional et mondial. [10] »

Les migrants ne vivent donc sur cette planète que pour travailler et créer la prospérité, par ailleurs bien inégalement redistribuée, socialement et géographiquement ? Ce n'est pas ce que nous disent les migrants rencontrés à Rabat. Ils parlent du calvaire qu'ils ont vécu comme enfants des rues, de leur souhait de jouir d'un bon système d'éducation, de leur responsabilité vis-à-vis de familles décimées par les maladies, de leurs arrestations « politiques ». Le mot prospérité ne fait partie ni de leur environnement, ni de leur vocabulaire !

De la liberté de circulation comme réparation de la dette coloniale

Dans les pays africains et les diasporas, la question des réparations ne fait pas l'unanimité. Mais pour nos jeunes migrants, la question est tranchée : « Les Européens ont beaucoup fait souffrir l'Afrique. Nos parents ont beaucoup fait pour eux. Maintenant ils doivent nous rembourser cela. »

Cependant, pour eux, des réparations n'auraient aucun sens dans la situation de dépendance dans lesquelles se trouvent leurs pays. « Pour qu'on puisse nous restituer quelque chose, il faut d'abord notre liberté et notre indépendance. Ce n'est qu'après cela que l'Afrique pourra se retrouver, essayer d'évoluer et de se développer. Qu'ils arrêtent aussi de nous corrompre, de corrompre les dirigeants, les dirigeants africains sont corrompus et cela tue encore plus l'Afrique. »

Cela suppose une sortie du franc CFA, des gouvernements réellement choisis par les populations, la fin de la corruption. Un programme que les pays africains, pris isolément, auront bien du mal à mettre en œuvre. « Le Mali ne peut pas se développer sans la Guinée, sans la Côte d'ivoire ; la Côte d'ivoire ne peut pas se développer sans le Mali. (…) Nous devons enlever ces frontières. Faire une seule nation, la nation noire. Oui. »

Par ailleurs, les réparations ne peuvent être seulement financières. « L'argent peut être remboursé mais un être humain ne peut pas être remboursé. » Il convient de réclamer aussi le retour des œuvres d'art et des documents d'archives, la construction d'écoles, d'hôpitaux… « Les Européens, ils ont tout pris à l'Afrique et ils nous commandent toujours en fait. C'est pour cela que nous tous jeunes africains allons en Europe pour avoir un peu, parce que c'est envers nous qu'ils sont endettés. Il y a eu tant de guerres, tant de batailles, tant de pertes humaines, mais ils ne font que prendre à l'Afrique pour aller en Europe avec, c'est pour ça que nous allons récupérer ce qui nous revient pour revenir en Afrique avec. »

« Nous quand on part de nos différents pays pour aller vers l'Occident, on reprend ce qu'ils nous ont pris… »

Les pays développés ont pillé les pays colonisés, et ce pillage continue, ce n'est donc que justice que les citoyens de ces pays puissent circuler librement afin de se réapproprier en quelque sorte dans les anciennes métropoles, même de façon bien minime, ce qui leur a été volé ou détruit : leurs richesses, leurs cultures, leur enseignement, leur santé, etc. Oui, la revendication de la liberté de circulation pour tous est l'un des aspects que peut prendre la réparation des crimes coloniaux.



Le Cerro Rico de Potosi, un fabuleux gisement d'argent inscrit au patrimoine mondial de l'humanité a été récemment placé par l'Unesco sur la liste des sites en péril. Le sommet de la montagne menace de s'écrouler, alors que des milliers de mineurs continuent d'opérer dans ses entrailles



Le pillage des pays du Sud ne s'est pas limité aux ressources primaires. La colonisation a également pillé la force de travail, sous des formes extrêmes : épuisement de la main d'œuvre, traite et esclavage, massacres, génocides…



Une représentation symbolique de la colonisation française

Notes

[1] Un grand merci à Mamadou, John, Nourrisson, Moussa, Boubacar, Anderson, Alpha et tous les autres, qui ont enrichi cet article de leur apport.

[2] Eduardo Galeano, Les veines ouvertes de l'Amérique latine, Pocket, Terre humaine poche, 2001.

[3] Le 25 février 2014, l'État et le groupe Spie Batignolles ont été assignés en justice pour crime contre l'humanité, pour la mort de 17.000 travailleurs africains recrutés de force pour construire la ligne ferroviaire Congo-Océan.

http://geopolis.francetvinfo.fr/ligne-congo-ocean-100-ans-apres-les-morts-toujours-presents-31029

[4] Ibid.

[5] Gregory Jarry et Otto T., Petite histoire des colonies françaises, Éditions FLBLB, 4 vol., 2008-2012.

[6] https://fr.wikipedia.org/wiki/Bilan_économique_de_la_colonisation_en_Afrique

[7] Bouda Etemad, Op. cit.

[8] Lucile Daumas, « Les politiques migratoires européennes : une institutionnalisation de la xénophobie », avril 2009. http://www.cadtm.org/Les-politiques-migratoires

[9] Rodolphe Christin, L'usure du monde, 2014, http://www.lechappee.org/collections/pour-en-finir-avec/usure-du-monde

[10] Global compact for safe, orderly and regular migration. En anglais sur https://refugeesmigrants.un.org/sites/default/files/180711_final_draft_0.pdf. Trad. française de l'auteur.

Cet article est tiré du magazine semestriel AVP (Les autres voix de la planète) du CADTM, n°76
Cadtm 28 août 2019

Lula déclare au monde entier depuis la prison qu'il est de retour dans le jeu !

Par Pepe Escobar.

Pendant ce temps, les feux font rage en Amazonie et le Président brésilien Bolsonaro est devenu la cible de l'indignation mondiale. Le Brésil a toujours été un pays de superlatifs. Pourtant, rien ne vaut la configuration perverse actuelle : un homme d'État mondial reste en prison alors qu'un clown voyou est au pouvoir, ses bouffonneries étant désormais considérées comme une menace pour la planète entière.



L'ancien Président Luis Inacio Lula da Silva dans une salle de la prison de la Police Fédérale à Curitiba, dans le sud du Brésil

Au cours d'une vaste interview de deux heures, en exclusivité mondiale, réalisée dans une salle de la prison de la Police Fédérale à Curitiba, dans le sud du Brésil, l'ancien Président Luis Inacio Lula da Silva a non seulement défendu devant l'opinion publique mondiale son innocence dans toute la saga de corruption de Lava Jato, confirmée par les fuites de bombes révélées par The Intercept, mais il a également repris sa place en tant que dirigeant mondial. Sans doute plus tôt que tard – en fonction d'une décision fatidique et prochaine de la Cour Suprême du Brésil, pour laquelle la justice n'est pas complètement aveugle.



Un incendie échappe à tout contrôle après s'être propagé dans une ferme de Nova Santa Helena dans le nord de l'État du Mato Grosso, dans le bassin sud de l'Amazone au Brésil, le 23 août 2019

La demande d'interview a été faite il y a cinq mois. Lula s'est entretenu avec les journalistes Mauro Lopes, Paulo Moreira Leite et moi-même, représentant dans les trois cas le site Brasil247 et dans mon cas Asia Times. Un montage préliminaire, avec une seule caméra se concentrant sur Lula, a été publié jeudi dernier, le jour de l'interview. Une version intégrale, sous-titrée en anglais, destinée à l'opinion publique mondiale, devrait être publiée d'ici la fin de la semaine.

Lula est une incarnation visible de la maxime de Nietzsche : tout ce qui ne vous tue pas vous rend plus fort. En pleine forme (il fait du tapis roulant au moins deux heures par jour), vif, avec beaucoup de temps pour lire (son dernier essai était un essai sur Alexander von Humboldt), il a montré son ampleur, sa portée et sa maîtrise de multiples sujets – parfois comme s'il faisait partie d'une histoire de réalisme fantastique de Garcia Marquez.

L'ancien Président vit dans une cellule de trois mètres sur trois, sans barreaux, avec la porte ouverte, mais toujours deux policiers fédéraux à l'extérieur, sans accès à Internet ou à la télévision par câble. L'un de ses assistants lui apporte consciencieusement un stylo lecteur tous les jours, remplie de nouvelles politiques, et repart avec une myriade de messages et de lettres.

L'interview est encore plus étonnante lorsqu'elle est placée dans le contexte littéralement incendiaire de la politique brésilienne actuelle, flirtant activement avec une forme hybride de semi-dictature. Alors que Lula parle de l'essentiel et retrouve clairement sa voix, même en prison, le Président Jair Bolsonaro s'est fait passer pour une cible de l'indignation mondiale, largement considérée comme une menace pour l'humanité qui doit être contenue.

Tout vient de la Journée du Feu

Le G7 à Biarritz, c'est tout au plus un side-show, un bavardage où l'Occident, vraisemblablement libéral, se prélasse dans sa somptueuse impuissance à traiter de graves problèmes mondiaux sans la présence des dirigeants des pays du Sud.

Et cela nous amène à la question littéralement brûlante des incendies de forêt en Amazonie. Dans notre interview, Lula est allé droit au but : en notant la responsabilité absolue de la base électorale de Bolsonaro.

Le G7 n'a fait que faire écho aux propos de Lula, le Président français Emmanuel Macron soulignant comment les ONG et les multiples acteurs judiciaires soulèvent depuis des années la question de la définition d'un statut international de l'Amazonie, que les politiques de Bolsonaro ont propulsé, à elles seules, au premier rang de l'agenda mondial.

Pourtant, l'offre du G7 d'une aide immédiate de 20 millions de dollars pour aider les pays de l'Amazonie à lutter contre les feux de forêt, puis à lancer une initiative mondiale pour protéger la forêt géante, équivaut à peine à une goutte de pluie.

Le Brésil, après la rédaction de cet article, a rejeté l'aide offerte par les pays du G7, un haut fonctionnaire ayant dit lundi au Président français Macron de s'occuper de « chez lui et de ses colonies« , a rapporté l'AFP. « Peut-être que ces ressources sont plus utiles pour la reforestation de l'Europe« , a déclaré Onyx Lorenzoni, Ministre principal du Cabinet de la Présidence du Brésil, sur le site d'information du G1. « Macron ne peut même pas éviter un incendie prévisible dans une église classée au patrimoine mondial. Qu'a-t-il l'intention d'enseigner à notre pays ?«

Il faisait référence à l'incendie qui a ravagé la Cathédrale Notre-Dame en avril dernier.

« Le Brésil est une nation démocratique et libre qui n'a jamais eu de pratiques colonialistes et impérialistes, comme c'est peut-être l'objectif du Français Macron« , a déclaré Lorenzoni.

Fait significatif, le Président américain Donald Trump n'a même pas assisté à la session du G7 qui portait sur le changement climatique, les attaques contre la biodiversité et les océans – et la déforestation en Amazonie. Il n'est donc pas étonnant que Paris ait simplement renoncé à publier une déclaration commune à l'issue du sommet.

Dans notre interview, Lula a souligné son rôle historique lors du sommet sur le changement climatique de la Conférence des Parties (COP-15) à Copenhague en 2009. De plus, il a raconté comment les négociations se sont déroulées et comment il est intervenu pour défendre la Chine contre les accusations des États-Unis d'être le plus grand pollueur du monde.

A l'époque, Lula a déclaré : « Il n'est pas nécessaire d'abattre un seul arbre en Amazonie pour cultiver du soja ou pour faire paître le bétail. Si quelqu'un le fait, c'est un crime – et un crime contre l'économie brésilienne« .

La COP-15 était censée faire progresser les objectifs fixés par le Protocole de Kyoto, qui arrivaient à échéance en 2010. Mais le sommet a échoué après que les États-Unis – et l'UE – aient refusé de relever leurs projections de réduction de CO_2 tout en blâmant les acteurs du Sud.

Contrairement à Lula, le projet de Bolsonaro équivaut en fait à une destruction non créative d'actifs brésiliens comme l'Amazonie pour les intérêts qu'il représente.

Aujourd'hui, le clan Bolsonaro reproche au Cabinet de Sécurité Institutionnelle – l'équivalent du Conseil National de Sécurité – dirigé par le Général Augusto Heleno, de ne pas avoir évalué l'ampleur et la gravité des feux de forêt amazoniens actuels.

Heleno a d'ailleurs plaidé la peine de prison à vie pour Lula. Pourtant, cela n'explique pas tout – même si Bolsonaro lui-même n'a pas arrêté de blâmer les « ONG » pour les incendies.



Un Brésilien proteste à Curitiba le 23 août 2019 contre la recrudescence des incendies de forêt en Amazonie, avec des images des gens qu'il accuse : Le Président américain Trump et le Président brésilien Bolsonaro

La vraie histoire confirme ce que Lula a déclaré dans l'interview. Le 10 août, un groupe de 70 riches paysans, tous partisans de Bolsonaro, ont organisé sur WhatsApp une « Journée du Feu » dans la région de l'Altamira, dans le vaste État du Pará.

Il se trouve que c'est la région qui compte le plus grand nombre d'incendies de forêt au Brésil – infestée de promoteurs ruraux agressifs qui se consacrent à la déforestation massive et caractérisée ; ils investissent dans l'occupation des terres et une guerre sans merci contre les paysans sans terre et les petits producteurs agricoles. « La Journée du Feu » était censée soutenir la volonté de Bolsonaro d'en finir avec la surveillance officielle et d'effacer les amendes pour un des « B » du lobby BBB qui l'a élu (Bœuf, Balle, Bible).

Lula était évidemment bien informé : « Il suffit de regarder les photos satellites, de savoir qui est le propriétaire et de voir avec lui pour savoir qui brûle. Si le propriétaire foncier ne s'est pas plaint, n'est pas allé à la police pour leur dire que sa terre brûlait, c'est qu'il est responsable« .



Pepe Escobar, écrivain de l'Asia Times, devant à gauche avec un foulard, lors de sa rencontre avec Lula en prison

Sur la route avec le Pape

Une stratégie d'après-guerre hybride, vicieuse et post-vérité, est peut-être en jeu au Brésil. Deux jours après l'interview de Lula, une paella fatidique a eu lieu à Brasilia, au palais du vice-Président, où Bolsonaro a rencontré tous les généraux, y compris le vice-Président Hamilton Mourao. Des analystes indépendants envisagent sérieusement une hypothèse de travail sur la capitulation du Brésil en se basant sur les préoccupations mondiales concernant l'Amazonie, tout le processus étant voilé par une fausse rhétorique nationaliste.

Cela correspondrait à la tendance récente qui consiste à vendre le champion national de l'aviation Embraer, à privatiser d'importants blocs de réserves pré-salifères et à louer la base de lancement du satellite Alcantara aux États-Unis. La souveraineté du Brésil sur l'Amazonie est définitivement en jeu.

Compte tenu de la richesse des informations contenues dans l'interview de Lula, sans parler de ses récits sur le fonctionnement réel des couloirs du pouvoir, Asia Times publiera d'autres articles spécifiques sur le Pape François, le BRICS, Bush et Obama, l'Iran, l'ONU et la gouvernance mondiale. C'était la première interview de Lula en prison où il s'est senti assez détendu pour raconter des histoires sur les relations internationales.

Ce qui est clair, c'est que Lula est le seul facteur de stabilité possible au Brésil. Il est prêt, il a un programme non seulement pour la nation mais pour le monde entier. Il a dit que dès qu'il sortira, il descendra dans la rue – et accumulera des milles de voyageur fréquent : il veut s'engager aux côtés du Pape François dans une campagne mondiale contre la faim, la destruction néolibérale et la montée du néo-fascisme.

Maintenant, comparez un vrai homme d'État en prison avec un voyou incendiaire errant dans son propre labyrinthe.

Pepe Escobar

Source: Lula tells world he's back in the game from jail
Traduction Réseau International
Géopolitique 28 août 2019

Juan Almeida Bosque, un révolutionnaire cubain intégral 17 février 1927 - 11 septembre 2009

Par Frantz Latour

Juan Almeida Bosque est né à La Havane le 17 février 1927. Fils d'une humble famille, il a fait ses classes jusqu'à la huitième. Des raisons économiques l'ont empêché d'avancer à un plus haut niveau. Cependant, il aimait toujours lire et était très intéressé à la politiques du pays. C'est seulement quand il a commencé à travailler dans la section balnéaire de l'Université qu'il a pu avoir davantage de contacts avec les activités culturelles.

Almeida a connu Fidel Castro à la station thermale de l'Université de La Havane, alors que Fidel y étudiait. À cette époque, Almeida y travaillait en tant que préposé au guichet, garçon de ménage et maçon. Peu important la difficulté du travail, car il s'agissait d'aider sa nombreuse famille – onze frères ; la mère s'occupait des enfants à la maison et le père, journaliste honnête, gagnait un salaire modeste, insuffisant à joindre les deux bouts.

Dès les premiers instants de sa rencontre avec Fidel, il noue une amitié franche avec lui. Bientôt, celui-ci lui communique ses préoccupations révolutionnaires, ce qui coïncidait avec une conviction intime qu'Almeida possédait, entretenue et stimulée par de fréquents entretiens avec Fidel Castro. Vite, Almeida intègre une cellule clandestine au sein de laquelle il y avait des travailleurs de la construction.

Le 26 juillet, Almeida participe à l'assaut de la caserne Moncada qui sera un échec. Il est capturé et traduit devant ses juges. Lors du procès des moncadistas, il répond au procureur qui l'a interrogé, : «Je déclare sous serment que j'ai participé à l'assaut de la caserne de Moncada, personne ne m'y porté à le faire . Ce sont mes propres idées qui ont coïncidé avec celles de mon compatriote Fidel Castro. En ce qui me concerne, ces idées me viennent de la lecture des œuvres de Martí et de l'histoire de nos mambis ». Lorsqu'on lui demanda s'il regrettait sa participation à l'attaque, il répond: "Non, monsieur, si je devais le refaire, je le ferais et n'en ai pas le moindre doute devant ce tribunal." Il est alors condamné à dix ans de prison, les autres participants à l'assaut de la caserne écopent de la même peine.

La pression politique nationale force le dictateur Batista à leur accorder une amnistie qui va les obliger à s'exiler au Mexique où les futurs guérilleros s'entraînent au maniement des armes. Juan Almeida retourne à Cuba à bord du Granma avec quelque quatre-vingt combattants qui finissent par se rejoindre dans la Sierra Maestra après avoir perdu plusieurs des leurs mitraillés par l'aviation du dictateur.



Juan Almeida Bosque, le révolutionnaire intégral, l'homme qui ne s'est jamais rendu

Pris par surprise lors de leur première escarmouche avec les soldats de Batista, ces derniers les somment de se rendre. Almeida leur lance : « Aqui, nadie se rinde », Ici, personne ne se rend. Alors qu'il n'est pas médecin – o ironie ! – c'est lui qui donne les premiers soins au Che blessé au cou. Éventuellement, les guérilleros dispersés par les attaques aériennes de l'aviation de Batista finissent par se regrouper autour de Fidel. Dès lors, Almeida va faire partie du noyau central du quartier général de la guérilla. Fidel lui confie de nombreuses missions, dont certaines décisives.

Le 27 février 1958, Fidel annonce que «le capitaine Juan Almeida Bosque est promu au rang de commandant et nommé chef de la troisième colonne qui opérera sur le territoire de la Sierra Maestra, à l'est de la ville de María Tomasa, et devra étendre le plus possible le champ des opérations dans cette direction. " Sous le commandement de Fidel, les hommes de la colonne 3 ont commencé à harceler les mouvements ennemis sur les routes et à effectuer des sabotages dont le plus important et significatif fut celui de Santa Clara où les troupes de Che renforcées par celles du 3è front firent chavirer un train qui se dirigeait vers Santiago de Cuba transportant force matériel militaire. Le 1er janvier, les premières colonnes de guérilleros font leur entrée victorieuse à la Havane.

Le triomphe de janvier 1959 ouvre de nouvelles responsabilités pour le commandant Juan Almeida Bosque, qu'il accomplira avec une égale discipline et un égal dévouement, en tant que chef de la direction motorisée du M-26-7 jusqu'à devenir chef de la force aérienne de l'armée rebelle en remplacement du commandant Camilo Cienfuegos, après sa disparition physique.

Juan Almeida, Commandant de la révolution, était membre du bureau politique et vice-président du conseil d'État. Il a reçu de nombreux prix et ordres nationaux et internationaux, parmi lesquels le titre honorifique de héros de la République de Cuba et le premier ordre de Gomez du premier grade, décernés le 27 février 1998 à l'occasion du quarantième anniversaire de son ascension au poste de commandant dans la Sierra Maestra. Il était membre du Bureau politique du Comité central du Parti depuis sa fondation en 1965, une responsabilité dans laquelle il a été ratifié lors de tous ses congrès.

Il a été élu député à l'Assemblée nationale et vice-président du Conseil d'État depuis la première législature du Parlement cubain. Son héritage dépasse la lutte révolutionnaire car il s'est aventuré dans l'art en tant qu'écrivain et compositeur de musique. En tant que compositeur et écrivain, il a composé plus de 300 chansons et écrit une douzaine de livres dont Contra el agua y el viento qui reçut le prix Casa de las Américas (1985).

Le 11 septembre 2009 s'est éteint Juan Almeida suite à un arrêt cardiaque. Il était âgé de 82 ans. Un deuil de trois jours a été décrété en son honneur par le Conseil d'État. Sa dépouille repose dans le mausolée du IIIe front oriental, à Santiago de Cuba, aux côtés d'autres combattants de la révolution cubaine.

3 septembre 2019
Juan Almeida Bosque. EcuRed
Juan Almeida Bosque, the man who never surrendered, Cuba, sí, 12 septembre 2019
Gloría La Riva¡ Juan Almeida Bosque, Presente! Liberation School, September 15, 2009

La mémoire au service des luttes : William Edward Burghardt Du Bois

Par FUIQP & Alain Saint-Victor

Il y a 56 ans, le 27 août 1963, le sociologue et écrivain William Edward Burghardt Du Bois décédait. Il fut l'un des fondateurs du mouvement des droits civiques aux Etats-Unis et un acteur clef du panafricanisme.

Né dans le Massachusetts, le 23 février 1868, Du Bois put accéder aux études universitaires grâce à une collecte de fonds par des membres de l'église que fréquentaient ses parents. Il entre d'abord à l'université de Fisk à Nashville (Tennessee) réservée aux Noirs.

Dans cette ville, il découvre l'ampleur du racisme qui caractérise le Sud des Etats-Unis dans les années 1880: des lynchages de Noirs sont effectués impunément par le Ku Klux Klan et d'autres organisations terroristes suprématistes blanches.

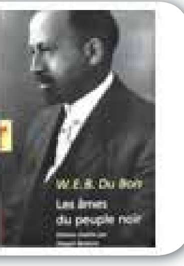
Premier Afro-étatsunien à obtenir un doctorat de philosophie de Harvard, il devient professeur d'histoire, de sociologie et d'économie à la Clark Atlanta University. En 1899, Du Bois publie la première analyse sociologique des quartiers noirs de Philadelphie parue sous le titre «The Philadelphia Negro». Cette étude fait de lui l'un des fondateurs de la sociologie urbaine aux États-Unis.

Deux ans plus tôt, en 1897, le sociologue rédige une série d'articles dans lesquels il exhorte les Afro-étatsuniens à revendiquer leur héritage africain et à sortir du complexe d'infériorité hérité de l'esclavage. La même année, il inaugure une conférence annuelle intitulée «l'Atlanta Conference of Negro Problems».

A partir de 1900, Du Bois s'engage systématiquement dans le combat pour l'égalité des droits et contre la ségrégation.

L'élément déclencheur est le lynchage de Sam Hose à Atlanta en 1899. Hose fut torturé, brûlé et pendu par une meute composée de 2000 Blancs. Pour Du Bois, «il est impossible pour quelqu'un de rester un scientifique calme et détaché alors que des Nègres sont lynchés, assassinés et affamés. » Il ajoute que « le remède ne consistait pas simplement à dire la vérité aux gens mais de les pousser à agir à partir de cette vérité. »






23 avril 1899, le lynchage de Sam Hose. Une barbariede l'idéologie de la suprématie blanche

En 1903, il publie *The Souls of Black Folk* (Les âmes du peuple noir), une collection d'essais dans lesquels l'auteur analyse, entre autres, le phénomène de la double-conscience, une condition existentielle à laquelle tout Noir étasunien devrait faire face. Plus connu parmi ses ouvrages, ce livre est interprété de différentes façons: pour certains, il constitue une préfiguration de la philosophie existentialiste, telle qu'elle a été développée plus tard par Jean-Paul Sartre; pour d'autres, il contient les principes fondamentaux de la négritude.

En 1905, près des chutes du Niagara, Du Bois participe à la création du "Niagara Movement". Face au boycotte des médias, les «Niagarites» font l'acquisition d'une imprimerie pour assurer leur autonomie. À la même année, apparaît le journal «Moon Illustrated Weekly», le principal organe du mouvement.

En 1907, est publié un autre journal, «The Horizon : A journal of the Color Line » dont l'objectif principal est de dénoncer ceux qui prêchent «la soumission patiente aux humiliations». Le journal incite les Noirs à ne pas troquer «leur humanité pour un salaire».

Outre ses activités militantes, Du Bois continue ses recherches scientifiques et publie plusieurs travaux académiques qui furent largement ignorés par les milieux universitaires. Ses études remettaient en question de nombreuses thèses dominantes sur l'histoire et la condition sociale des Noirs aux États-Unis.

En 1910, il participe à la fondation de la «National Association for the Advancement of Colored People» (NAACP) qui deviendra la plus importante organisation luttant pour les droits civiques dans le pays.

Au cours de la même année, la NAACP publie un mensuel "The Crisis", dont Du Bois devient le directeur. Le succès est immédiat. En 1920 le magazine atteint près de 100 000 exemplaires.

En 1917, des émeutes éclatent dans la ville de l'East Saint-Louis dans l'État de l'Illinois. Des groupes de Blancs massacrent 250 Afro-étatsuniens. Du Bois prend la tête d'une immense manifestation (« The Silent Parade ») qui regroupe 10 000 Noirs dans les rues de New-York. C'était la première grande marche pour les droits civiques.

Après la Première Guerre mondiale, il est un des participants du premier congrès panafricain qui se tient à Londres en 1919. Il devient dès lors un des principaux leaders du panafricanisme. Il rédige en particulier les « résolutions de Londres » du second Congrès Panafricain exigeant la fin du racisme et du colonialisme en Afrique.

Contrairement à Garvey qui soutient l'idée d'une séparation radicale entre Blancs et Noirs et le retour en Afrique de ces derniers, Du Bois, tout en n'étant pas contre l'idée du retour, considère que cela ne doit pas mener à l'abandon du combat pour l'égalité. Il dénonce également la conception de Garvey selon laquelle l'Afrique doit être gouvernée par des Noirs-étatsuniens. Du Bois dénonce cette position comme colonialiste.

Il appelle également les artistes noirs à rejeter l'exotisme et à s'engager dans le combat pour l'égalité : "Je me fiche de tout art qui n'est pas utilisé en vue de promouvoir notre combat pour l'égalité des droits".

À partir de 1933, Du Bois défend l'idée d'articuler anticapitalisme et combat pour l'égalité raciale. Après la Seconde Guerre mondiale, le 24 octobre 1945, il participe à San Francisco

suite à la page(16)

Algérie. 28e vendredi du hirak: «Souveraineté populaire, transition…»

Par Mustapha Benfodil

Alger, 30 août. 28e vendredi du hirak. Il a fallu attendre 11h pour voir des centaines de citoyens prendre d'assaut la rue Didouche Mourad en scandant: «Y en a marre des généraux!», «Les généraux, à la poubelle, we Dzair teddi l'istiqlal!» (Les généraux à la poubelle et l'Algérie accédera à l'indépendance), «Asmaâ ya el Gaïd, dawla madania, asmaâ ya el Gaïd, machi askaria!» (Ecoute Gaïd Salah, Etat civil, pas militaire).

En réponse à la dernière sortie du «généralissime» dans laquelle il fustigeait les partisans de la transition, la foule s'est mise à crier : «Siyada chaâbiya, marhala intiqaliya!» (Souveraineté populaire, période de transition). Un slogan qui sera scandé à plusieurs reprises par la suite. Pour parer aux contraintes imposées par le dispositif de police qui enserre la place Audin et finit en entonnoir avec des engins étalés sur les deux flancs de la chaussée au niveau de la rue Abdelkrim Khattabi, les manifestants ont concentré leur défilé sur le segment de la rue Didouche qui va de la place Audin au siège régional du RCD (Rassemblement pour la culture et la démocratie). Un tronçon qui offre l'avantage de ne pas être quadrillé par les camions de police, permettant pour le coup une plus grande liberté de mouvements aux marcheurs. Signalons, cependant, qu'à hauteur du RCD, un autre cordon de police s'est formé pour empêcher la procession d'aller plus haut.



Sur les pancartes brandies, la majorité des messages tournaient autour du thème des élections et du dialogue: «Pas de dialogue avec la îssaba sauf à négocier votre départ, le train attend»

«Vous ne nous referez pas le coup d'Octobre 88»

Au long de la manif, on entendait : «Intikhabate à la poubelle!» (Elections à la poubelle), «Siyada chaâbia, marhala intiqaliya!», «Ya h'na ya entouma, maranache habssine!» (C'est nous ou vous, on ne s'arrêtera pas), «Imazighen, Casbah, BEO!»… Le panel de dialogue est pris pour cible à travers ce chant qui revenait comme un leitmotiv: «Karim Younès ma y methelnache, ou Gaïd Salah ma yehkamnache!» (Karim Younès ne nous représente pas, et Gaïd Salah ne nous commande pas). Des voix lâchent: «Raho djay, raho djay el issyane el madani!» (Elle arrive la désobéissance civile). Près du RCD, le cortège lance: «Ikhouani la tensaw echouhada, libérez libérez Bouregaâ!» (Mes frères, n'oubliez pas les martyrs, libérez Bouregaâ). Une large banderole est déployée à l'effigie de Hamza Djaoudi, capitaine dans la marine marchande, arrêté le 22 août pour une vidéo. Des jeunes arborent un t-shirt noir à l'effigie de Hamza.

Sur les pancartes brandies, la majorité des messages tournaient autour du thème des élections et du dialogue: «Pas de dialogue avec la îssaba sauf à négocier votre départ, le train attend» ; «Nous ne voulons pas d'élections organisées par les résidus de la îssaba»(la bande). Un citoyen d'un certain âge, présent à toutes les manifs, écrit: «Vous ne nous referez pas le coup d'Octobre 88»[répression par l'armée contre les manifestations qui s'étalèrent du 4 au 10 octobre]. Il ajoute : «Karim Younès, il est trop tard pour recycler le système». Un barbu parade avec un écriteau clamant: «Oui à la période de transition, troho ga3 ! (Vous partez tous)».

«Assima tahta el hissar»

Le défilé se poursuit le long de la rue Didouche et finit par braver le dispositif policier. La foule crie: «Makache hiwar ya el îssabate!» (Pas de dialogue avec les gangs), «Dawla madania, machi askaria!» (Etat civil, pas militaire)… En dépassant la Fac centrale, le cortège est freiné par un cordon de police qui lui barre l'accès à la rue Abdelkrim Khattabi qui débouche sur la Grande Poste. Une jeune femme s'écrie : «Ya lil âre, ya lil âre, Assima tahta el hissar!» (Quelle honte La capitale en état de siège), un slogan qui sera repris en chœur. La procession remonte en direction d'Audin, encadrée par la police. Un groupe de femmes défile côte à côte en martelant: «Djazaïr amana, baaouha el khaouana!» (On leur a confié l'Algérie, ils l'ont vendue les traîtres). L'une d'elles hisse cette pancarte: «Résistants, pas d'élections ni de dialogue en présence des symboles du régime».

Une autre femme arbore ce message: «Silmiya, silmiya (pacifique), jusqu'à la réalisation de notre vœu». Le cortège poursuit sa remontée de la rue Didouche. La foule reprend les slogans du matin et en scande de nouveaux: «Siyada chaâbia, marhala intiqaliya!», «Wallah ma n'voto hatta tarahlou!» (On ne votera pas jusqu'à ce que vous partiez). Une dame assène: «Honte à vous champions du bla-bla. A vos experts de la chita. Hier, ils vénéraient fakhamatouhou, aujourd'hui ils valorisent hadharatouhou!» A un moment, des jeunes lancent: «Allah Akbar Karim Tabbou!» De fait, voici M. Tabbou (Union démocratique et sociale) s'offrant un bain de foule et se frayant difficilement un chemin au milieu d'une marée compacte.

Un homme dressé seul sous un arbre, place Audin, brandit une pancarte en langue arabe avec ce message: «On ne reconnaîtra pas les élections présidentielles dont on sait d'avance qu'elles seront truquées à 1000%. Le peuple ne veut que du bien à ce pays.» Il avait deux autres messages au dos de sa pancarte, l'un en anglais, l'autre en italien. Cet homme s'appelle Boumediène Bourzama, il habite à Koléa où il est prof d'anglais. Né un an après l'indépendance, soit en 1963, il a fait ses études à la fameuse Ecole des cadets de la Révolution de Koléa avant d'aller parfaire sa formation en Angleterre. L'homme se dit polyglotte, d'où sa pancarte «babélienne». «Ce régime n'aime pas la liberté d'expression!» lâche-t-il d'emblée. A propos des élections présidentielles qui turlupinent AGS, Boumediène s'emporte: «Comment peut-on faire des élections libres alors que Bedoui est aux manettes? Le Premier ministre est connu pour ses faits de manipulation et de fraude, c'est un leader en ce domaine. C'est l'enfant prodige de ce système, et Gaïd Salah défend Bedoui. On est donc convaincus que des élections organisées dans ces conditions apporteront fatalement un autre système pourri, un système toxique dont on ne veut pas. Nous, on veut une nouvelle République, avec de nouveaux visages et de nouvelles idées.»

«Comment organiser des élections sans liberté d'expression?»

Boumediène regrette qu'il n'y ait aucune mesure d'apaisement qui ait été consentie jusqu'à présent: «Comment prétendre organiser des élections libres sans liberté d'expression? Les médias ne sont pas libres, on ne peut pas se réunir, on ne peut pas manifester, on ne peut pas dire des choses, critiquer ce système… Ils ont interdit une activité du RAJ (Rassemblement Actions Jeunesse), et d'autres associations, partis politiques, subissent le même sort… Il y a un recul dans tous les domaines. La liberté recule considérablement. Gaïd Salah est un homme dangereux pour la démocratie et la liberté, c'est un frein au développement de l'Algérie. Il va nous précipiter dans le sous-développement. Avec lui, on est dans la régression.»

La condition sine qua none pour sortir de cette impasse est d'abord, insiste M. Bourzama, «le rétablissement des libertés, toutes les libertés, individuelles et collectives. Pour avoir des élections honnêtes, il faut d'abord libérer les médias lourds et même la presse écrite, il faut permettre le droit de réunion, le droit à la protestation pacifique, et il faut bien sûr libérer les détenus, tous les détenus d'opinion. Sans cette libération, il ne peut pas y avoir de dialogue, et on ne peut pas croire à ces élections, c'est impossible !»

Il est 13h40. Une foule gigantesque sort des mosquées. Boumediène se presse de prendre sa place sur la première rangée des manifs. La marée fulminante reprend les slogans entendus plus tôt dans la matinée: «Asmaâ ya El Gaïd dawla madania…», «Les généraux à la poubelle, we Dzair teddi l'istiqlal», «Makache intikhabate ya el issabate»… Parmi les mots d'ordre portés sur les pancartes, ce message percutant: «Le chef du gouvernement a été nommé par Bouteflika, le Parlement a été désigné par Bouteflika, le Conseil de la nation est à Bouteflika, la commission de dialogue est à Bouteflika, le chef d'état-major a été nommé par Bouteflika, et vous voulez qu'on vote?» Un autre message abonde dans le même sens: «Ni dialogue ni élections sous la houlette des symboles des gangs.» Une femme résume l'esprit qui anime le hirak: «Vous, par la provocation ; nous, par la persévérance!»

El Watan 31 août 2019
A l 'Encontre 31 août 2019

Suite de la page (6)



nan yon ponp, li koute tèt nèg oubyen yo mete dlo ladann. Se nan kondisyion sa malere, malerez ap viv nan peyi a alòske nan kèk jou lekòl pral ouvè pòt li. Eske sa posib nan peyi a ?

Bagay sa a fè chofè yo fache anpil. Se poutètsa yo kanpe yon mobilizasyon djanm kote kawotchou ap boule nan tout kwen peyi a paske se nan machenwa sèlman gaz la ap vann tèt nèg, gen kote se 150 dola yon galon vann. Nan Depatman Nip menm se 800 goud galon an ap vann.

Pandan tout lòbèy sa yo ap pase, popilasyon an tou mande Jovenel Moise rache manyòk li pou peyi a kapab sòti nan kalamite sa a.

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal, après avoir délibéré au vœu de la loi et sur les conclusions conformes du Ministère Public, accueille l'action du demandeur, le sieur Marc Antoine ABELLARD en la forme ; maintient le défaut faute de comparaitre octroyé à l'audience du vendredi premier mars deux mille dix-neuf contre la dame née Rose Jasmine Saint-Ange ; admet en conséquence le divorce dudit sieur Marc Antoine ABELLARD contre son épouse née Rose Jasmine Saint-Ange pour incompatibilités de caractères et injures graves et publiques faits prévus à l'article 217 du code civil haïtien; prononce la dissolution des liens matrimoniaux ayant existé entre eux, aux torts exclusifs de l'épouse. Ordonne à l'officier de l'Etat civil de la section Sud de Port-au-Prince à transcrire sur les registres à ce destinés le dispositif du présent jugement dont un extrait sera publié dans l'un des quotidiens s'éditant à la capitale, sous peine de dommages intérêts envers les tiers; compense les dépens vu la qualité des parties ; commet l'huissier Clerbrun Faure pour la signification du présent juge.
Rendu de nous, Marie Rosie Dégand NICOLAS, juge en audience publique et ordinaire du vendredi Premier Mars deux mille dix-neuf en présence du substitut du Commissaire Gouvernement, Me Roger SIMPLICE, faisant office du Ministère Publique et avec l'assistance de Me. Jean Serge Duvert, Greffier du siège.
Il est ordonné etc...
En foi de quoi etc...

Me Jn Jacques Charlton Guilouette

PAR CES MOTIFS

Le tribunal après examen sur les conclusions du ministère public, maintient le défaut octroyé contre Willy Lafontant à l'audience précitée ; pour le profit déclare fondée la dite action; admet en conséquence le divorce de la dame Marie Carmel Nelson d'avec son époux Willy Lafontant pour infidélité et injures graves. Prononce la dissolution des matrimoniaux ayant existé entre lesdits époux ; Ordonne à l'officier de l'Etat civil de la commune de Cavaillon de transcrire sur les registres à ce destinés le dispositifs du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditent à la capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers s'il y échet; commet l'huissier Jean Louis de ce siège, pour la signification de ce jugement; compense les dépense.
Ainsi jugé et prononcé par nous Me Emmanuel Zéphir juge en audience civil et publique en date du trente avril deux mille dix neuf en présence de Me Vana Mane, substitut commissaire du gouvernement de ce ressort avec l'assistance du greffier Me Jean Claude Novembre.
Il est ordonné à tous huissier sur ce requis de mettre le présent jugement en exécution aux officiers du ministère public près les tribunaux civils d'y tenir la main à tous commandants et autres officiers de la force publique d y prêter main forte lors qu'ils en seront légalement requis.
En foi de quoi, la minute du présent jugement est signée du juge et du greffier susdits
Ainsi signé : Me jean Emmanuel Zéphir et Jean Claude Novembre

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal après examen, le Ministère public entendu, au vœu de la loi, maintient le défaut octroyé contre le défendeur a l'audience, pour le profit, déclare fondée la dite action. Admet en conséquence le divorce de la dame née Josette Adely d'avec son époux Gilbert Leonard pour injures graves et publiques .Prononce la dissolution des liens matrimoniaux existant entre les dits époux; Ordonne à l'officier de l'Etat Civil de la Section Est de Port-au-Prince de transcrire sur les registres à ce destinés, le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la Capitale sous peines de dommages-intérêts envers les tiers s'il y échet ; Commet l'huissier Vilneret Gabriel de ce siège pour la signification de ce jugement ;
Compense les dépens.
Ainsi jugé et prononcé par Nous, Annie Fignolé, juge en audience civile ordinaire et publique du jeudi Onze Juillet deux mille dix-neuf, en présence de Me. Jean Rolex Méroné, substitut du Gouvernement de ce ressort, représentant du Ministère Public, avec l'assistance du sieur Mozart Tassy, Greffier du siège.
Parquet Gousse et Associés
Bedy Nicolas Hector Av.

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal après examen, le Ministère Public entendu, maintient le défaut octroyé contre la défenderesse à l'audience précitée, pour le profit déclare fondée la dite action. Admet en conséquence le divorce du sieur Yvick MARCEL, d'avec son épouse, née Erlande Charles CELAUS pour injures graves et publiques aux torts de l'épouse. Prononce la dissolution des liens matrimoniaux existant entre lesdits époux ; Ordonne à l'officier de l'Etat Civil de la section Est de Port-au-Prince à transcrire sur les registres à ce destinés le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la Capitale sous peine de dommages-intérêts envers les tiers s'il y échet. Comme l'huissier JHONNY JEAN pour la signification de ce jugement; compense les dépens.
Ainsi jugé et prononcé par nous, Guy AUGUSTIN, juge en audience civile, ordinaire et publique du MERCREDI DIX-SEPT JUILLET DEUX MILLE DIX-NEUF en présence de Me. Paul Wesley, Substitut Commissaire de ce ressort et avec l'assistance du sieur Junior Sauvens THELEMAQUE greffier du siège.
Il est ordonné à tous huissiers sur ce requis de mettre le présent jugement à exécution; aux officiers du Ministère Public près les Tribunaux de Première Instance d'y tenir la main; à tous les commandants et autres officiers de la force Publique d'y prêter main forte lorsqu'ils seront légalement requis. En foi de quoi la minute du présent jugement est signée du Juge et du Greffier susdits.

PAR CES MOTIFS

Le tribunal après en avoir délibéré au vœu de la loi et sur les conclusions conforme du ministère public, accueille l'action de la demanderesse, la dame née Marie André PLONGUET, en la forme; maintient le défaut faute de comparaitre octroyé à l'audience du vendredi cinq juillet deux mille dix-neuf par le sieur Preston Augustin Joseph; admet le divorce de ladite dame née Marie André PLONGUET contre son époux Augustin Joseph pour injures graves et publiques, faits prévus à l'article 217 du code civil Haïtien; Prononce la dissolution des liens matrimoniaux ayant existé entre eux aux torts exclusifs de l'époux; ordonne à l'officier de l'état civil de Delmas de transcrire sur les registres à ce destine le dispositif du présent jugement dont un extrait sera publié dans l'un des quotidiens s'éditant à la capital sous peines de dommages intérêts envers les tiers; compense les dépens vu la qualité des parties; Commet huissier Clerbrun Faure de ce siège pour la signification du présent jugement.
Rendu de nous, Berge O. Surpris, juge au tribunal de première instance du ressort de Port-au-Prince en audience civile, publique et ordinaire du vendredi cinq juillet deux mille dix-neuf en présence du substitut du commissaire du gouvernement Me. Roger Simplice, faisant office du ministère public, et avec l'assistance de Me. Jean Serge Duvert, greffier du siège.
Il est ordonné à tous huissiers sur ce requis de mettre le présent jugement à exécution, aux officiers du ministère public près les tribunaux civils d y tenir la main, à tous commandants et autres officiers de la force publique d'y prêter main forte lorsqu'ils en seront légalement requis.
En foi de quoi la minute du présent jugement est signée du juge du greffier susdit
Ainsi signé : Berge O. Supris et Me.Jean Serge Duvert.

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal après avoir délibéré au vœu de la loi, maintient le défaut octroyé à l'audience du 07 juin 2019 contre le sieur André Anthony Bergel; Dit que le cité habite illégalement la maison susmentionnée. Ordonne son déguerpissement; commet l'huissier Jean Wilner Pierre pour la signification de la présente sentence.
Ainsi jugé et prononcé par nous, Me David Bouché, juge de paix de la Commune de Gressier en l'audience civile et publique de sept juin deux mille dix-neuf à dix heures cinquante minutes du matin.
An 215ème de l'indépendance, avec l'assistance du citoyen Jean Daniel Brutus, Greffier du siège.
Il est ordonné etc...
En foi de quoi etc...

Me Smith FLEURANT

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal, après avoir délibéré selon le vœu de la loi, accueille l'action de la demanderesse pour être juste et fondée ;maintient le défaut octroyé à l'audience du lundi six mai deux mille dix-neuf contre la citée qui n'a pas comparu ni personne ni par représentation ;Ordonne l'expulsion de la dame Elivert Roselene de la maison de la demanderesse ;Donne acte a la demanderesse de ses réserves d'intenter une action en dommages-intérêts contre la citée pour les préjudices causées .Accorde l'exécution sans caution du présent jugement sur le chef de déguerpissement nonobstant appel ou pourvoi en Cassation ; la condamne enfin aux frais et dépens de l'instance; commet l'huissier Illofils Pierre pour la signification du présent jugement .
Ainsi jugé et prononcé par nous, Me Frantz Mérentus, juge en audience civile et publique du lundi vingt mai deux mille dix-neuf, An 215ème de l'indépendance avec l'assistance du sieur Jean Eddy FREDERIC, greffier du siège.
Il est ordonné a tous les huissiers sur ce requis de mettre la présente jugement a exécution aux officiers du ministère Public près les tribunaux Civils d'y tenir la main à tous les commandants et autres officiers de la force publique d'y prêter main forte lorsqu'ils seront légalement requis.-
En foi de quoi la minute du présent jugement est signée du juge et du greffier susdits pour valoir et servir ce que de droit.
JEAN EDDY FREDERIC

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal après examen, le Ministère Public entendu, maintient le défaut octroyé contre la défenderesse à l'audience précitée, pour le profit déclare fondée ladite action. Admet en conséquence le divorce du sieur WILBERT JEAN BAPTISTE, d'avec son épouse, née MANITE VOLMA pour injures graves et publiques aux torts de l'épouse. Prononce la dissolution des liens matrimoniaux existant entre lesdits époux ; Ordonne à l'officier de l'Etat Civil de la Section Est de Port-au-Prince à transcrire sur les registres à ce destinés le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la capitale sous peines de dommages intérêts envers les tiers s'il y échet, commet l'huissier DEVIDE MORANCY pour la signification de ce jugement; compense les dépens .
Ainsi jugé et prononcé par nous, Guy AUGUSTIN, juge en audience civile, ordinaire et publique du mercredi dix juillet deux mille dix-neuf en présence de Me. Paul WESLEY, Substitut du Commissaire de ce ressort et avec l'assistance du sieur Junior Sauvens THELEMAQUE, greffier de ce siège.
Il est ordonné à tous huissiers sur ce requis de mettre le présent jugement à exécution; aux officiers du Ministère Public près les Tribunaux de Première Instance d'y tenir la main; à tous les commandants et autres officiers de la force publique d'y prêter main lorsqu'ils seront légalement requis.
En foi de quoi la minute le présent jugement est signée du Juge et du greffier susdits.
POUR EXPEDITION CONFORME COLLATIONNEE

PAR CES MOTIFS

Le tribunal après examen le ministère public entendu, maintien le défaut octoyé contre la défenderesse à l'audience précitée, pour le profit déclare fondée ladite action. Admet en conséquence le divorce du sieur Eugene Jean d'avec son épouse née Anushka RAYMOND pour injures graves et publiques aux torts de l'épouse. Prononce la dissolution des liens matrimoniaux existant entre les dits époux; ordonne à l'officier de l'état civil de la commune de Carrefour à transcrire sur les registres à ce destine le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers s'il y échet, commet l'huissier Jhonny Jean pour la signification de ce jugement, compense les dépens.
Ainsi jugé et prononcé par nous, Guy AUGUSTIN juge en audience civile, ordinaire et publique du mercredi trente janvier deux mille dix-neuf en présence de Me. Paul WESLEY, Substitut du commissaire de ce ressort et avec l'assistance du sieur Junior Sauvens Thélémaque, greffier du siège.
Il est ordonné à tous huissiers sur ce requis de mettre le présent jugement à exécution aux officiers du ministère public près les tribunaux de première instance d'y tenir la main à tous les commandants et autres officiers de la force publique d y prêter main forte lors qu'ils en seront légalement requis.
En foi de quoi, la minute est signée du juge et du greffier susdits.

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal, après avoir délibéré au vœu de la loi et sur les conclusions favorable du Ministère Public, maintient le défaut accordé à l'Audience contre la partie défenderesse, pour le profit, adjuge les conclusions de la partie demanderesse, qu'en conséquence, admet le divorce de la dame KETTELIE ELIASSAINT d'avec son époux HAROLD MARPEAU; Prononce la dissolution des liens matrimoniaux l'unissant à sa femme pour incompatible de caractères et injures graves et publique ; Renvoi les parties devant l'Officier de l'Etat Civil de Port-au-Prince, section Est pour la transcription du dispositif du présent jugement dans les registres destinés à cet effet et délivrer aux parties leur acte de divorce ; Commet l'huissier Maxime CANDIO de ce siège pour la signification du présent jugement; Compense les dépens .
Ainsi Jugé de Nous Me Paul PIERRE, juge en audience Publique et Civile du Mercredi six juin (6) Juin deux mille dix-huit en présence de ME WESLEY PAUL, Substitut du Commissaire du Gouvernement et avec l'assistance du Greffier HOMERE RAYMOND, greffier du siège.
Il est ordonné etc.-
En foi de quoi etc.-
Me Sergot Oreste, Av.

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal après examen sur les conclusions conformes au ministère public, maintient le défaut octroyé contre la défenderesse et pour le profit, ainsi déclare à ladite action ; admet le divorce du sieur Claudy Coriolan d'avec son épouse Christine Jasmin pour injures graves et publiques, Prononce la dissolution des liens existants entre eux. Ordonne à l'officier de l'état civil du Limbé de s'inscrire dans les registres à ces destinés le dispositif du jugement dont un extrait serait inséré dans l'un des journaux s'éditant a la capitale sous peines de dommages et intérêts envers les tiers s'il y échet commet l'huissier même de ce tribunal pour la signification de ce jugement. Compense les dépens.
Ainsi jugé et prononcé par nous M. Lynx Jean Doyen du tribunal Civil du Cap-Haitien en audience ordinaire civile et publique du Jeudi dix-neuf Avril deux mille dix-huit en présence de Jacquelin Pierre Substitut du Commissaire de Gouvernement et avec l'assistance de M. Joseph Dieudonné Guerrier Greffier du siège.
Il est ordonné...En foi de quoi...

Suite de la page (3)

ont volé. Les procès autour des massacres à La Saline, à Carrefour Feuilles, etc., vont être mis en œuvre rapidement, sans conditions et équitablement.

°Restaurer la souveraineté nationale et transformer les Résolutions de la Conférence Nationale Souverer des solutions et consensus, dans le but de créer de l'harmonie et l'unité nécessaire aux orientations fondamentales dans la lutte du peuple haïtien.

Le forum a accouché le vendredi 30 août 2019 à Papaye (Hinche) d'un comité de suivi de 11 membres chargé de: poursuivre les réflexions stratégiques; chercher les consensus nécessaires avec d'autres organisations; jouer le rôle de représentation du Forum patriotique; définir des stratégies pour intégrer d'autres organisations dans la consolidation de la lutte; coordonner toutes les actions décidées par le Forum Patriotique de Papaye.

Ces membres sont : **Chavannes Jean-Baptiste** de la Platfòm peyizan 4 G kontre, **Edgard Leblanc Fils** du Parti politique Organisation du peuple en lute (OPL), **Jean William Jeanty** du Parti Kontra Pèp la, **Camille Chalmers** de Rasin Kan pèp la, **Edmonde Supplice Beauzile** du parti Fusion des Sociaux Démocrates, **Ernst Joël Jean-Pierre** de la Platfòm popilè pou refondasyon nasyon an, **Dominique Saint-Eloi** de la Centrale nationale des ouvrières et ouvriers haïtiens (Cnoha), **Josué Mérilien** de l'Union nationale des normaliennes et normaliens haïtiens (Unnoh). En attendant que le nombre soit complet le secteur des femmes doit désigner une représentante, ainsi que les organismes de droits humains, et du groupe des petro-challengers doivent


Gena Joseph coordonateur de la plateforme Vérité

présenter leurs délégués à cette entreprise politique.

Les différentes personnalités qui ont participé à cette initiative qui n'a rien accouché sont entre autres Jean Robert Argant, Bernard Craan, Georges B. Sassine du Collectif 4 décembre, Edgard Leblanc Fils, Williams Jeanty, Edmonde S. Beauzile, Anthony Barbier, Antoine Augustin, le député Abel Descollines, Gena Joseph coordonateur de la plateforme Vérité, Didier Dominique de Batay Ouvriye, Dominique saint Eloi et Camille Chalmers.

Pour l'histoire, voici la liste des organisations présentes :

1 – SEKTE POLITIK

Ayiti Djanm
Fusion des Socio Democrates
KONTRAPEPLA
OPL
Rasin Kan Pep la
ASO
Verite
Veye yo
Pitit Desalin
ODEP Ayiti
Sekte Demokratik ak Popilè
FOP
Ayiti an Aksyon
Eskanp
Patfòm Pou Refondasyon Nasyon an (PPRN)
Konbit
BNPLDH
AKAO
GRML
PAAM

2 – SEKTE PEYIZAN

1 – MPNKP
2 – Tèt Kole Ti Peyizan
3 – KROS
4 – MPP
5 – KPN
6 – OKAN
7 – MOREPLA
8 – KPGA

3 – SEKTE SENDIKAL

1 – CNOHA
2 – MOLEGAF
3 – UNNOH
4- Antèn ouvriye.
5 – Batay Ouvriye.

4 – SEKTE FANM

1 – SOFA
2 – PLAFODA

5 – SEKTE JEN

1 – Cercle Gramsci
2 – Petro Chalenger Ench
3 - MJH

6 – OGANIZASYON SOSYETE SIVIL


Edgard Leblanc Fils de l'OPL

1 – Kolektif 7 Fevriye Sidès
2 – Blòk Revandikatif Chalmay Peralte
3 – OLARD
4 – SOLCE
5 – Kolektif 4 Desanm
6 – CONAHNE
7 – PAPDA
8 – KOD 15
9 – Rezo OCP Sant (RODEC)
10 – KORENIP
11 – FRETH
12 – OLARD

7 – SEKTE PRIVE.

1 – Fowòm ekonomik sektè prive.
Lot Patisipan :

1 – Brigad Desalin (entènasyonal)
2 – Delegasyon entènasyonal (Brezil, Ajantin, Venezwela, Afrik di Sid, Etazini)
3 – Ekip kominikasyon Fowòm lan.
4 – Sekretarya Fowòm lan.
5 – Ekip Pedagojik Lekòl Fòmasyon Politik Chalmay Peralt.
6 – Komite Pilotaj Lekòl la.

An rezime :

Fowòm Patriyotik la te reyini :

- Oganizasyon ak Pati politik :20
- Oganizasyon Peyizan : 8
- Oganizasyon sendikal : 5
- Oganizasyon Fanm : 2
- Oganizasyon Jèn : 3
- Oganizasyon nan sosyete sivil la : 12
- Sektè Prive Afè :1
- Lòt 6

TOTAL

60 òganizasyon + 6 lòt.

En conclusion le forum commencé le 27 aout a pris fin après 3 jours de discussions, bavardages de toutes sortes le 30. Il exprime clairement les limites de certains secteurs qui ne peuvent rien apporter de concret à la lutte pour le changement autre que des intrigues puisque ces protagonistes n'ont inspiré aucune confiance au sein des masses en lutte pour la transformation de la société.

Ce n'était autre chose qu'un exercice pour que certaines personnalités se positionnent enfin, de sorte que si le régime de Jovenel Moïse et son équipe tèt kale arrive par un quelconque miracle à être renversé, elles puissent se vanter et même déclarer qu'elles étaient partie prenante de la lutte espérant même un poste en guise de reconnaissance.

Qui pis est, cet amalgame, ce *bouyivide*, ce méli-mélo idéologique, cette radiographie de partis et courants politiques sans principes, a cru pouvoir, avec le sel de ce forum, rendre à une vie normale un zonbi, voire même ressusciter un cadavre. Mais alors, quant à réellement apporter une quelconque contribution à la lutte du peuple pour un changement fondamental, c'est bien là un autre tour de prestidigitation raté porté sur scène par d'incorrigibles coquins à la traîne de l'impérialisme.

Suite de la page (13)

à la fondation de l'organisation des Nations-Unies (ONU) en se battant pour que la nouvelle organisation mette un terme à la colonisation.

À partir de 1950, Du Bois consacre les dernières années de sa vie au combat anticolonial. Il anime le cinquième congrès panafricain de Londres qui soutient les luttes contre le colonialisme. Au cours de la période du Maccarthysme (du nom du sénateur étatsunien Joseph McCarthy qui mena une campagne anticommuniste virulente au début des années 1950), son passeport est confisqué, ce qui l'empêche de participer, en avril 1955, à la conférence de Bandung (Indonésie), organisée par les pays anciennement colonisés.

Devenu un symbole mondial de la lutte pour l'égalité, du combat contre le colonialisme et pour le panafricanisme, Du Bois est invité par Kwame Nkrumah, premier président du Ghana indépendant, qui lui propose de reprendre son vieux projet d'élaborer son «Encyclopédia Africana».

Âgé de 93 ans, Du Bois décide de prendre la nationalité ghanéenne. Mais la maladie l'empêche de concrétiser le projet d'élaborer l'encyclopédie.

Il meurt le 27 août 1963, la veille de la grande Marche sur Washington du 28 août 1963. Les centaines de milliers de participants observent une minute de silence à la mémoire de ce pionnier du combat pour l'égalité raciale et sociale.

Repose en paix frère et camarade. Ton combat continue.

Texte FUIQP (Modifications et ajouts ASV)

Suite de la page (4)

ces crimes qui perdurent depuis plus d'un siècle n'interpellent personne. Car selon leur logique teintée d'illogisme, les bourreaux pensent que les martyrs de cette hécatombe financière accepteront d'ingurgiter jusqu'à la lie de la résignation la coupe fielleuse de cette injustice pourtant révoltante.

Ayant pris leur courage à deux bras, des syndicats de parents et de professeurs n'ont pas lésiné pour dénoncer la cruauté des directeurs d'écoles congréganistes qui pratiquent le Petro Scolaire et ont porté plainte contre eux au parquet de Port-au-Prince. Tililit Zit. Comme l'on devrait s'y attendre ces prêtres, religieuses et religieux qui s'estiment être au dessus de la loi ont tous boudé cette convocation sans justification aucune. Paradoxe des paradoxes ces séditieux tous puissants incriminés ont de préférence réuni les parents interpellateurs pour les menacer de sévères sanctions apocalyptiques. *« Nous ne faisons de publicité nulle part, c'est pour vous rappeler que nous n'avons fait appel à aucun parent. Ceci dit ne vous hasardez jamais de nous dénoncer à la radio ou sur les réseaux sociaux. Et tous les contrevenants verront leurs enfants expulsés sans aucune forme de procès de l'établissement »*. Ainsi a osé s'adresser la directrice de Saint Louis de Bourdon aux parents à qui elle oblige de payer un livre d'espagnol au prix de 4.700 gourdes (940 ht$).

A Fille de Marie, dans le quartier de Nazon, la sœur supérieure se permet d'expulser une petite par le fait que ses parents n'ont pas eu d'argent pour payer sa réinscription. Si n te fè erè pran mè sa a yo pou moun detwonpe n tande ! Nan lekòl Magerit Dyouvil ki Mòn Laza sè Gilèn Sarazen vann 2 ti pè chosèt layilòn pou 20 dola vèt. Eske lekòl la peye DGI patant kòm li gen yon boutik ? Personne de lucide ne s'attendait à ce que le commissaire du gouvernement de Port-au-Prince Paul Eronce Villard, qui, à son tour produit du système aurait suffisamment de couilles pour rappeler ces fossoyeurs impénitents à la raison. Et de fait aucun d'eux ne s'est présenté au rendez-vous du Commissaire.

C'est indiscutable que le plus chevronné des psychanalystes ne sauraient parvenir à changer le comportement des ces prêtres et ces religieux inconscients qui ne voient aucun problème dans leurs actions véreuses. Tant qu'ils ne sont pleinement conscients de leur inconscience gigantesque l'on ne peut espérer d'eux sinon la malveillance sur fond de démence. Ainsi, face à la méchanceté incommunicable de ces exploiteurs nous ne devons passer par quatre chemins pour soutenir cette thèse selon laquelle la violence structurelle des élites ne peut se combattre que par la violence populaire spontanée comme légitime défense.

Face à tant d'abus, d'injustices et de violences concoctés dans le subconscient de ces élites scélérates, toutes les conditions objectives sont déjà réunies pour que les martyrs du système décident enfin de se soulever. S'ils ne veulent pas être tous exterminés, ils doivent adopter des mesures pratiques visant à éradiquer les élans de malveillances inénarrables et de violences économiques séculaires dont ces hommes et femmes de « Dieu » en sont notamment les auteurs. Subséquemment, seule une révolution populaire orientée spécifiquement vers les véritables bourreaux inconscients peut déboucher sur des solutions durables.

A cette dramatique crise socio économique structurelle à laquelle se trouvent confrontées les masses opprimées où l'oligarchie n'a de limites dans ses actions criminelles, est venue s'ajouter la violence intentionnelle des frais scolaires alimentée par l'inconscience putride ces directeurs d'écoles dépourvus d'entrailles. Et, les millions de témoignages poignants, recueillis à travers les émissions à micro ouvert, peuvent conduire à la déduction selon laquelle la cupidité de ces mercenaires à bible frise l'aliénation mentale maligne. Qu'est-ce-que la société peut-elle espérer d'eux sinon que supercherie, méchanceté, cynisme, cupidité, avarice et mensonge. Pas d'autre solution que la révolution populaire.

Canada : Non à une nouvelle prison pour les refugié-es et migrant-es à Laval

Nous, les groupes et individus soussignés, prenons part à la lutte pour arrêter la construction d'une nouvelle prison pour migrant·es à Laval dont l'ouverture est prévue en 2021.

En 2016, le gouvernement canadien a annoncé la construction de deux nouvelles prisons pour migrant·es – l'une près de Vancouver et l'autre près de Montréal – ainsi que l'octroi de fonds pour les «alternatives à la détention». L'annonce visait à répondre à l'indignation du public face à l'emprisonnement de réfugié·es et de migrant·es à la suite des grèves de la faim menées par des personnes migrantes et détenues qui protestaient contre leur détention à durée indéterminée.

Le gouvernement libéral présente ce projet de construction comme un moyen plus humain de détenir des migrant·es. À notre avis, le plan représente un investissement supplémentaire (138 millions de dollars) dans un système violent qui devrait être aboli, un système dont l'objectif central est le respect des frontières coloniales et la division mondiale injustifiable de la richesse et du pouvoir. La détention sert à déporter par la force des personnes vers des situations de violence, de pauvreté et d'exploitation extrême – des situations que le Canada participe souvent à créer, par exemple par l'intermédiaire de sociétés minières canadiennes.

Par ailleurs, la peur de la détention contribue à maintenir les travailleurs et travailleuses sans papiers au Canada dans une attitude conciliante – souvent devant des conditions de grande exploitation – sans compter les femmes sans papiers en situation de maltraitance. Nous voulons un monde sans prisons ni frontières coloniales; un monde dans lequel les gens peuvent décider où déménager et où rester; un monde fondé sur l'entraide et non sur la peur, la précarité et l'exploitation.





Le cabinet d'architecture montréalais Lemay, qui conçoit la nouvelle prison pour migrant·es de Laval, vise une atmosphère «accueillante» et envisage de dissimuler «esthétiquement» les barrières et barreaux.

Nous demandons : une personne qui est détenue indéfiniment, qui fait face à une expulsion forcée, se soucie-t-elle de la couleur des murs de la prison? Dans quel but ajoute-t-on un feuillage esthétique sinon pour dissimuler la réalité de l'État et de la société du Canada?

Nous ne croyons même pas que les conditions seraient meilleures dans la nouvelle prison. L'Agence des services frontaliers du Canada est une organisation intrinsèquement violente; aucune institution sous son contrôle ne sera humaine. Nous n'avons pas oublié Lucia Vega Jimenez, Bolanle Idowu Alo, Lucy Francineth Granados et les nombreuses autres personnes blessées ou tuées sous la garde de l'ASFC.

Le gouvernement a promis de ne plus emprisonner les enfants migrants, mais les plans pour la nouvelle prison pour migrant·es de Laval comprennent une salle familiale et une aire de jeux pour les enfants. Cela ne nous surprend pas : tant que l'État emprisonnera des parents migrants, il continuera à emprisonner des enfants migrants aussi.

Nous rejetons également les «alternatives à la détention», y compris les systèmes de reconnaissance vocale/GPS déjà en phase de test à Montréal. Nous croyons que ces mesures ne permettront que d'intensifier et d'étendre l'autorité de l'État et sa surveillance des individus et de nos communautés.

Nous refusons de permettre à l'État de construire une nouvelle prison pour détenir les membres de nos familles, nos voisin·es et nos ami·es et de les traiter avec une violence qui a des effets dévastateurs et durables sur leur santé mentale, sur leur santé physique et sur nos communautés. Nous refusons de participer au vol mondial des ressources, des terres et du travail auquel sert ce projet. Nous allons travailler avec nos propres moyens pour y mettre fin.

Ndlr. Suivent des centaines de signatures.

Contact: solidaritesansfrontieres@gmail.com ou 514 809 0773

Les mensonges d'Amnesty International



Les multinationales humanitaires tout comme Amnesty International, utilisent la rhétorique des droits humains comme une arme de guerre.

Par Geraldina Colotti

Parmi les nombreux ennemis puissants du Venezuela bolivarien on retrouve des multinationales humanitaires qui, comme Amnesty International, utilisent la rhétorique des droits humains comme une arme de guerre. L'ONG est revenue à l'attaque ces jours-ci avec un nouveau rapport publié par sa section au Venezuela, qui a toujours été ouvertement orientée par la droite qui s'oppose au gouvernement de Maduro.

Et c'est comme une véritable propagande de guerre que nous devons comprendre la vidéo intitulée « Que está pasando en Venezuela » (Que se passe-t-il au Venezuela), produite par Dorian Perez. La succession d'images construites avec art et accompagnée d'une bande sonore bien pensée pour accroître le ton dramatique de chaque thème proposé et déformé, induit un message unique : le socialisme bolivarien mène au fléau de la faim et de la répression, c'est une « catastrophe humanitaire » à éliminer par tous les moyens. Toutes les options établies par l'impérialisme américain et ses marionnettes qui inspirent les grandes multinationales de l'humanisme unilatéral ne sont-elles pas encore sur la table ?

Si l'on suit cette propagande, les responsabilités de ceux qui tirent les ficelles des multiples attaques lancées ces vingt dernières années contre le socialisme bolivarien et qui se sont intensifiées jusqu'au paroxysme après la mort de Hugo Chávez et l'élection de Nicolás Maduro comme président disparaissent. La revendication arrogante et criminelle des faucons du Pentagone, prononcée immédiatement après le sabotage du réseau électrique qui tentait de mettre le pays à genoux, est omise. Dans la vidéo, en revanche, un effet inverse se produit : une formidable série d'explosions effraie le spectateur, suggérant que « l'effondrement de l'énergie » (l'attaque) résulte de l'effondrement de la « dictature ».

Immédiatement après, on entend les déclarations d'une infirmière qui accuse le gouvernement de ne pas avoir mis en place un système d'urgence dans les salles d'opération. La vidéo continue avec des images unilatérales de confrontations et de violence, (desquelles les crimes commis par les « guarimberos » ayant brûlé des personnes vivantes et incendié jardins d'enfants ont été omises), toujours présentées comme des « manifestants pacifiques luttant contre la dictature ». Au Venezuela, selon la vidéo d'Amnesty International, « se développe une politique de répression systématique et généralisée qui bafoue les droits civils et politiques, tandis qu'une grave crise humanitaire attaque les droits économiques et sociaux. Quatre millions de personnes ont fui les violations massives des droits de l'homme, y compris les exécutions extrajudiciaires, les détentions arbitraires, l'effondrement des soins médicaux et l'accès à la nourriture. Justice pour le Venezuela ».

Sans scrupule, des images de manifestations sont présentées, montrant des gens hurlant en t-shirts américains sensés représenter la « démocratie ». Justice pour l'oligarchie, auraient-ils dû dire. Au lieu de cela, la vidéo sert à soutenir l'appel d'« une coalition de 11 organisations vénézuéliennes et internationales » demandant au Conseil des droits de l'homme de l'ONU de « créer une commission d'enquête sur le Venezuela pendant la 42e session en septembre 2019. Un autre élément à ajouter aux mensonges du rapport Bachelet, qui a omis de manière coupable des preuves et des témoignages de victimes du fascisme financé par Washington : pour ensuite verser des larmes de crocodile sur la souffrance imposée au peuple vénézuélien par les sanctions de Trump et ses vassaux.

Les mensonges des médias hégémoniques, corroborés par les grandes multinationales de l'humanitaire qui utilisent la rhétorique des droits de l'homme comme arme de guerre, font également leur chemin dans les pays européens, où ces agences interviennent avec leur appareil puissant. Mais même dans les pays capitalistes, où la crise structurelle du capitalisme se fait le plus sentir, pesant sur les secteurs populaires, certains voient le Venezuela comme un exemple concret d'alternative au modèle capitaliste.

La campagne # No+Trump reçoit le soutien et est rejoint par des mouvements pour la défense du droit des peuples à l'autodétermination. Un nouvel internationalisme prend de l'ampleur contre le blocus économique et financier imposé par Trump au Venezuela et à Cuba.

A Ventimiglia, ville frontalière avec la France, un large public de jeunes, venus discuter des migrations et des risques d'une société disciplinaire, a débattu au bar de Délia, lieu d'échange et de solidarité, puis a signé contre le blocus économique et financier imposé par Trump au Venezuela, reconnaissant l'importance du socialisme bolivarien dans les luttes contre les murs et les frontières.

A Imperia (Ligurie, Italie), siège historique d'Arci Camalli, un débat sur le Venezuela a été organisé, qui a réuni un large public d'artistes et de militants de divers groupes et associations politiques au cours duquel les signatures de la campagne en faveur du socialisme bolivarien ont été recueillies.

RL/ Alainet. 26 Août 2019
Venesol 4 septembre 2019

Suite de la page (20)

tendent à occulter les expériences des femmes non-blanches. Avoir une « chambre à soi » comme le clamait Virginia Woolf, c'est avoir un monde où se déploie la possibilité de se dire avec ses propres mots, là où le racisme, le capitalisme et le patriarcat vous ont déjà définies par avance, vous ont déjà considérées comme des êtres malodorants, laids, corvéables à merci, incapables ou encore lascifs et bestialement érotiques. L'apport central de la réflexion d'Audre Lorde consiste précisément à essayer de comprendre ce qu'il y a d'aimable en nous, et donc de rendre aux politiques d'émancipation leur dimension nécessairement affective et poétique. Pour ce faire, elle insiste sur la nécessité de bien comprendre ce qu'est la différence, dès lors que « le rejet de la différence est d'une nécessité absolue dans une économie de profit qui a besoin d'outsiders, comme surplus1 ».

Différences et divisions ne sont pas la même chose : les différences renvoient à la densité singulière d'une vie, d'une biographie, d'une identité qui a ses propres rituels, habitudes et références culturelles et sexuelles alors que les divisions sociales procèdent d'une logique séparatiste visant à dresser les opprimé·e·s les uns contre les autres, empêchant ainsi toute verticalisation de leur colère : logique séparatiste que les opprimé·e·s ne peuvent aucunement reprendre à leur compte. Ainsi, la volonté de considérer le lesbianisme comme une question politique fut souvent considérée fallacieusement comme ce qui détournerait d'une lutte universelle. C'est cet universalisme abstrait et répressif qui tend à raturer les différences d'expériences que critique Audre Lorde, pour qui il est plus important de penser, au contraire, la notion d'alliances dans une conception de l'expérience politique qui fait des victimes du racisme, de l'exploitation capitaliste et de l'homophobie des guerrier·e·s de la survie. C'est donc en réfléchissant à partir de ses propres mots que nous avons choisi de dresser ce portrait intellectuel d'Audre Lorde pour être au plus près de sa voix et de l'émotion politique dont ses paroles sont chargées. *« Lorsque nous considérons, avec des yeux européens, le fait de vivre exclusivement comme un problème à résoudre, nous ne comptons que sur nos idées pour nous libérer, car les pères blancs nous ont enseigné que c'était ce qui était le plus précieux. Mais au fur et à mesure que nous entrons en contact avec notre propre conscience ensevelie, conscience non européenne qui envisage l'existence comme une expérience à vivre, nous apprenons à chérir de plus en plus nos émotions, à respecter ces sources cachées de pouvoir d'où jaillit la connaissance véritable, celle qui donne naissance à des actions durables.* »

Lorsque Lorde évoque dans ce passage le fait de se vivre comme un problème, elle a certainement à l'esprit ce que le sociologue Noir américain W. E. B. Du Bois qualifia de « Double Consciousness » (« double conscience »), à savoir cette impression d'être perçu·e·s — et de se percevoir en retour comme un problème : scission au sein de la conscience qui intègre le regard du mépris racial, si bien que l'on devient pour soi-même son propre ennemi, comme si l'ancien maître esclavagiste parlait encore en ses nom et lieu, et épousait la forme même de son désir, qui devient alors désir de se blanchir, c'est-à-dire d'être comme un Blanc. C'est toute son africanité, son être épidermique et sa culture qui sont ainsi l'objet incorporé d'un mépris qu'on a fini par faire sien, à force d'en avoir été persuadé·e par tout un imaginaire social raciste, legs en l'occurrence, pour ce qui est des États-Unis, de l'esclavage. Il s'agit, ici, de rétablir, comme elle le dit, une « conscience non-européenne », à savoir une conscience qui n'expulsera pas l'altérité nécessaire du Blanc mais qui prendra appui sur les conditions réelles d'existence des opprimé·e·s : une conscience capable de se décrire par ses propres mots plutôt que par ces mots qui les ont déjà constitué·e·s comme des êtres incapables. Car même lorsqu'ils prennent la forme de la reconnaissance, comme dans le cas de l'enthousiasme envers les personnes de couleur dans les prouesses sportives ou face à une beauté que l'on dira « exotique » ou « féline », les commentaires vampirisent en quelque sorte l'érotisme de celles et ceux qu'ils décrivent. Audre Lorde insiste souvent sur la nécessité, en retour, de se réapproprier son érotisme. Pour cela, il faut selon elle développer ce qui en soi chérit les émotions. Mais pour accepter ses émotions et les vacillements de son être qu'un tel acte suppose, il faut avant tout expulser l'ennemi hors de son corps : cet ennemi même qui faisait haïr à chacun ses cheveux, ses manières d'être, et tout ce que la bonne civilité bourgeoise blanche leur avait fait détester chez eux, dans leur culture et leur corps — à même leur peau. Il s'agit par conséquent de renouer avec un amour de soi nécessaire à toute conscientisation politique : c'est en ce sens que l'émotion précède et constitue la force des idées politiques.

« Parce que nous vivons au sein de structures façonnées par le profit, le pouvoir vertical, la déshumanisation institutionnalisée, nos émotions n'étaient pas censées survivre. […] Mais les femmes ont survécu. En poètes. »

Cette question de la survie est primordiale chez Audre Lorde, comme le montre cet autre extrait : « Nous n'étions pas censées survivre. Pas en tant qu'êtres humains. » Cette idée que les femmes — et davantage encore les femmes Noires — n'étaient pas censées subsister, est ample de la mémoire de l'esclavage et de l'expérience de la ségrégation raciale aux États-Unis, en même temps qu'elle est contemporaine des logiques de profit capitaliste qui continuent de sévir dans les sociétés post-esclavagistes. De fait, dans le contexte de l'esclavage — et à bien des égards dans un contexte d'exploitation capitaliste — la possibilité de la survie est une donnée superfétatoire, au sens où la vie des femmes esclaves — particulièrement susceptibles de tomber enceintes et d'être ralenties dans leurs travaux aux champs — était une vie dispensable, une vie dont l'objet n'avait pour fin que de conserver et de maximiser d'autres vies, selon une véritable nécropolitique mise en avant par Achille Mbembe, et qui trouble par là le concept de biopolitique forgé par Michel Foucault : selon ce dernier, la modernité des nouveaux modes de gouvernement dans les États monarchiques dès le XVIIe siècle en Europe est de « faire vivre, laisser mourir » sa population. Or, comme le montre Mbembe, dans les dystopies que sont les plantations esclavagistes, la mortalité précoce des esclaves est intégrée au coût de la production et est comprise comme une nécessité pour que d'autres vies soient dignes d'êtres vécues, en l'occurrence celles des maîtres blancs. Les femmes Noires n'étaient pas censées survivre, en ce que leur ventre même était considéré comme la matrice de reproduction de l'esclavage une fois que les traites négrières seraient effectivement interdites. De fait, du décalage entre la date d'abolition de la traite négrière et l'abolition de l'esclavage aux États-Unis, il résulta une véritable reproduction « autonome » d'esclaves qui passa par le viol industriellement organisé des femmes esclaves, comme le montre l'historiographie récente.

Politique de l'érotisme

On comprend alors cette phrase et l'importance d'une pensée politique de l'érotisme chez Audre Lorde : « […] [O]n a utilisé si souvent l'érotisme à nos dépens, y compris le mot lui-même, que nous avons appris à nous méfier de ce qui est au plus profond de nous, et c'est ainsi que nous avons appris à nous dresser contre nous-mêmes, contre nos émotions. » Comment comprendre ce retournement contre soi, cette honte, voire cette révulsion vis-à-vis de soi, qui font de nous des êtres retournés, des êtres dont la vulnérabilité est à fleur de peau ? Pour les hommes et pour les femmes, cette expérience de l'atrophie émotionnelle et de la meurtrissure érotique est à lire matériellement dans les conditions qui furent, encore une fois, celles de l'esclavage et de la ségrégation, mais qui, sans nul doute pour Audre Lorde, sont aussi celles de l'usure au travail dans l'économie capitaliste contemporaine. Les hommes Noirs étaient ainsi vus comme une menace sexuelle, avec des membres génitaux représentés comme démesurés et constitués comme preuves organiques de leur lascivité congénitale, animant ainsi tous les fantasmes de péril sexuel, de viol des Blanches. Cette hypersexualisation de la représentation trouvait son apogée dans la castration occasionnelle pratiquée lors des lynchages sur les hommes soupçonnés de viol2.

Le sexe des femmes ne fut pas moins maltraité : leur viol était dispensé de toute punition par les différents codes noirs, voire justifié doublement, à la fois dans le cadre de la nécessité — certes minime — de la reproduction d'esclaves (les enfants nés d'une telle union forcée pouvaient ainsi devenir des esclaves domestiques, notamment), et dans le cadre d'une morale hygiéniste racialiste qui considérait que le déchargement sexuel sur les femmes esclaves permettaient aux maîtres d'honorer dignement leur épouse légitime qu'ils exemptaient ainsi de l'indignité d'une sexualité non-reproductive. Soumises à des viols répétés comme à l'impossibilité de constituer une famille (les enfants étaient aussitôt séparés des parents dès que ces derniers devenaient aptes au travail, constituant ainsi une réserve monnayable sur les marchés aux esclaves), les femmes Noires n'ont pas eu droit à l'amour ni aux conditions matérielles rendant l'amour possible. Pis encore, elles furent privées de la possibilité de l'amour lui-même, dès lors que le corps-à-corps érotique tout comme l'enfantement furent dévoyés et œuvrèrent à charge contre les esclaves.

La seule manière de survivre était précisément de se retourner soi-même contre son corps, et de faire en sorte de ne pas s'attacher à ceux qu'on ne pouvait qu'aimer… Ou encore, en développant des tisanes abortives pour éviter de donner naissance à un·e esclave, ce dont Maryse Condé ou Toni Morrison rendent parfaitement compte dans leurs romans. De même le blanchiment, autrement connu sous le nom de passing, fut une stratégie de survie. Il s'agissait, notamment pour les personnes nées d'une union mixte et ayant la peau plus blanche, de se faire passer pour blanc pour pouvoir se soulager de l'infamie d'être Noir. On imagine le désastre psychologique et affectif d'une telle stratégie de survie, qui suppose l'apprentissage d'un renoncement à ses émotions. Dans cette perspective, la seule manière de s'aimer soi-même était précisément de détester en soi tout ce qui pouvait être approprié par le maître : son amant, son corps, son enfant. Et pourtant, malgré tout cela, les femmes ont survécu. En poètes, nous dit Audre Lorde. Car ce qu'il faut comprendre, c'est que les femmes Noires ne peuvent être réductibles à ce passé de victimes : elles ont su se préserver, et elles doivent aujourd'hui renouer avec ce savoir. Tout comme Angela Davis l'a montré dans Femmes, race et classe, le jardin des esclaves était le seul espace que l'oppresseur ne pouvait s'approprier : il fut la marge à partir de laquelle une survie et un soin de soi et de la communauté a été possible3. De même, pour Audre Lorde, les femmes même martyrisées, utilisées comme cobayes dans des expériences scientifiques gynécologiques, surent développer des savoirs de survie, y compris un savoir érotique. C'est avec ce savoir-là, qui n'a rien de théorique, qu'il s'agit de renouer.

« La poésie n'est pas un luxe. »

Mais qu'est-ce qu'un savoir poétique, érotique ? En quoi la poésie n'est-elle pas un luxe ? Pour répondre à cette deuxième question, il faut comprendre la première : le savoir érotique est un savoir poétique, et réciproquement. La poésie est ce qui appelle le réel par un terme qui noue une correspondance familière et intime avec les choses que ces mots désignent, si bien que « donner un nom aux choses » en poésie n'est pas nécessairement correspondre à un champ de significations communes, mais bien tenter de voir ce qu'il y a de personnel dans cette manière de décrire le réel qui n'a pas d'autre correspondance que celle de l'âme. Quelque chose même de la sorcellerie se donne à voir : pouvoir magique des mots qui transforme la réalité, donne vie aux fantômes qui nous hantent. La poésie n'est pas un luxe car il suffit de très peu de choses pour faire sonner les mots et faire en sorte que des femmes, habituées historiquement à se raconter des histoires, se trouvent dans un cercle d'affection qui les rendent sœurs.

Mais un obstacle demeure pour former une sororité entre femmes Noires. En effet, si la sororité avec les femmes blanches est rendue compliquée du fait du racisme ou d'un inconscient racial non examiné par certaines féministes blanches, il est tout aussi compliqué d'arriver à rediriger la colère des femmes Noires contre le patriarcat et l'hétérosexisme. À l'adresse des féministes blanches, Audre Lorde rappelle la nécessité de comprendre la spécificité des discriminations et des violences qui font le quotidien des femmes de couleur, en raison à la fois de leur couleur de peau, de leur genre et de leur classe. Cette triple appartenance identitaire et statutaire fonctionne de manière combinatoire, ce que tendent à oublier les féministes blanches, en l'occurrence Mary Daly, féministe radicale autrice de Gyn/Ecology. The MetaEthics of Radical Feminism — à laquelle Audre Lorde rédigea une lettre ouverte pour montrer que les contrastes dans les vécus des femmes suivent autant une « ligne de couleur » que de classe. Les angles morts d'un tel « solipsisme blanc » au cœur d'un féminisme qui se dit pourtant « radical » (pour reprendre les termes d'Adrienne Rich, amie et poète d'Audre Lorde), invisibilisent la culture et les savoirs des femmes Noires, et minorisent les différences dans leurs expériences vécues respectives. Comme si l'affirmation et la reconnaissance d'une spécificité de l'expérience féminine Noire était une menace pour la cohésion et la force du féminisme radical. Dans cette sororité sous contrôle, la seule manière d'être sœur pour la femme Noire est de se défaire de sa propre capacité à réfléchir sur ses problèmes et à s'en remettre à des tutelles d'engagement, à des entrepreneuses (blanches) de causes : leur condition spécifique de femmes Noires n'était audible pour un certain féminisme radical que s'il constituait la femme Noire comme étant une femme à sauver en se désolidarisant des siens.

S'il fallait transposer, on dirait aujourd'hui qu'Audre Lorde reproche à Mary Daly un manque d'intersectionnalité dans ses analyses, au sens où cette dernière ne prend pas en compte la spécificité d'une oppression qui œuvre de manière combinatoire avec d'autres formes d'oppression (« Affirmer que toutes les femmes subissent la même oppression simplement parce qu'elles sont femmes, c'est perdre de vue que des femmes, en toute inconscience, se servent de ces armes les unes contre les autres. »). En l'occurrence, une telle combinaison d'oppression est lisible chez les femmes Noires cantonnées majoritairement dans des travaux de service et de soin à la personne, mal rémunérés, qui rendent difficiles le soin de leur propres enfants. Ces femmes sont, par ailleurs, souvent exposées à des violences sexuelles. Ces emplois précaires sont d'autant plus risqués en raison d'horaires nocturnes ou très matinaux, et des longs trajets qu'ils nécessitent pour se rendre aux centres résidentiels et économiques où ces femmes travaillent pour faire des ménages ou s'occuper d'une famille blanche plus aisée. De même, exclues des normes de la bonne féminité et de la bonne maternité, elles peuvent être considérées comme moins attractives que les femmes blanches par les hommes de couleur, quand elles ne sont pas le fruit de fantasmes sexuels pour les hommes blancs… Comment tant de féministes peuvent-elles nier ces différences d'expérience et de condition sociale entre femmes ? C'est un point clair pour Audre Lorde : ce déni des différences entre sœurs blanches et non-blanches fonctionne sur fond de compétition et d'agressivité entre femmes Noires.

Racisme et hétéropatriarcat

« Tandis qu'en chaque femme Noire, une part se souvient des usages d'autres temps en d'autres lieux — où nous avions du plaisir à être ensemble dans une sororité de travail, de jeu, et de force — d'autres parts de nous, moins fonctionnelles, se surveillent avec méfiance. Pour favoriser la division, les femmes Noires ont été éduquées à toujours se suspecter, rivales sans pitié en quête du rare mâle, récompense suprême qui légitime notre existence. Ce déni de soi déshumanisant n'est pas moins létal que la déshumanisation raciste, à laquelle il est étroitement lié. »

La sororité est compromise par une des formes puissantes du patriarcat — et plus encore de l'hétéropatriarcat4 — qui repose sur l'érotisation de la domination masculine. Chaque femme, blanche ou non-blanche, a été éduquée à considérer comme bien suprême la séduction et le mariage avec un homme dont les gages de fidélité reposaient sur la responsabilité des femmes elles-mêmes, qui se doivent de toujours prendre soin d'elles pour l'homme conquis, et de prendre soin de lui et des enfants nés de cette union — tout cela afin d'éviter qu'une autre ne lui « vole » son homme. Or cette manière de voir les relations entre femmes, à partir de la centralité de la relation à des hommes (qui seraient par nature volages et peu enclins à s'engager), a conduit à croire que le mariage était une forme de sécurité contre les violences sexistes. Elle nous incite, par ailleurs, à voir les autres femmes comme nos ennemies ou nos rivales à l'heure où le patriarcat conduit à déresponsabiliser les hommes de leur violence, en associant celle-ci à l'expression exaltée d'une virilité — somme toute considérée socialement comme souhaitable pour définir une masculinité véritable.

La violence patriarcale est également visible dans la conflictualité des rapports entre femmes qui, précisément, ne s'autorisent aucun amour entre elles, pour peu qu'il les expose à la violence masculine. Audre Lorde estime que l'hétérosexualité — et non seulement le mariage — fut considérée, à tort, comme une sécurité par les femmes. Par ailleurs, cette colère des femmes Noires dirigées contre leurs sœurs Noires est, d'une certaine manière, plus forte encore que chez les femmes blanches, puisqu'elles doivent faire face à la violence redoublée des hommes Noirs assignés à surjouer une masculinité dont ils sont paradoxalement aussitôt destitués. *« Cette société enferme les hommes Noirs dans des rôles qu'ils ne sont pas autorisés à remplir, mais est-ce aux femmes Noires de courber l'échine et de compenser cette situation, ou bien est-ce cette société qui a besoin d'être changée ? D'ailleurs, pourquoi les hommes Noirs accepteraient-ils de tels rôles au lieu de les considérer pour ce qu'ils sont : des narcotiques destinés à leur faire oublier les autres visages de leur propre oppression ? »*

Si la question de savoir « Qui est ma sœur » est fondamentale dans le cadre d'une pensée du féminisme, celle de savoir « Qui est mon frère » est toute aussi importante. Il s'agit en effet de déconstruire la violence des hommes Noirs dirigée contre les femmes Noires. Lorsque Audre Lorde parle de « rôles que [les hommes Noirs] ne sont pas autorisés à remplir » et dans lesquels la société les enferme pourtant, il s'agit de s'interroger sur ce paradoxe qui pousse les hommes Noirs à désirer et à se reconnaître dans des performances de la virilité dont ils seront toujours par ailleurs exclus, malgré leurs efforts pour être des hommes comme il faut, c'est-à-dire blancs et bourgeois. C'est là toute la force du racisme : à la fois entériné et fomenté par une économie capitaliste et patriarcale, qui fait des Noirs des hommes qui ne pourront jamais être des pourvoyeurs honorables en raison des salaires misérables — ou en tout cas inférieurs à leurs homologues blancs. Il faut donc, selon Audre Lorde, faire prendre conscience aux hommes Noirs que le capitalisme est leur ennemi commun ; ce ne sont pas les femmes Noires qui sont leurs ennemies lorsqu'elles se liguent pour défaire la domination masculine et le capitalisme qui leur brisent les reins à force de balayer, nettoyer et s'occuper des enfants des autres.

Prendre soin de soi

« Dans ce pays, nous, femmes Noires, avons toujours témoigné de la compassion envers tout le monde, excepté envers nous-mêmes. Nous avons pris soin des personnes blanches parce que nous devions le faire, pour la paie ou la survie ; nous avons pris soin de nos enfants et de nos pères, de nos frères et de nos amants. L'histoire et la culture populaire, tout comme nos propres existences, sont peuplées de récits de femmes Noires « compatissantes envers des hommes Noirs égarés ». Nos filles et nos sœurs terrorisées, brisées, battues et assassinées portent en silence le poids d'un tel fardeau. Nous avons besoin d'apprendre à prendre soin de nous-mêmes, et à éprouver de la compassion les unes avec les autres. »

L'économie politique du soin, de la sollicitude ou encore de la compassion, est abordée par toute une littérature — y compris non scientifique, comme le roman à succès La Couleur des sentiments. La lumière est mise sur les conditions matérielles qui permettent aux femmes de certains foyers de se soulager du travail domestique, du soin des nourrissons et des personnes âgées, en s'en remettant à d'autres femmes, généralement non-blanches. Ces tâches accomplies par

d'autres permettaient ainsi aux femmes délestées du soin domestique, la possibilité de prendre soin de soi et d'honorer dignement les normes de la féminité respectable et séduisante. Or ce à quoi appelle Audre Lorde est précisément à la possibilité pour ces femmes de couleur dont la vie entière est sacrifiée aux autres, de prendre enfin soin d'elles : « Les femmes Noires veulent souvent se sacrifier pour leurs enfants et pour leurs hommes, aussi à la lumière de cette réalité, une telle exhortation à l'amour de soi devient primordiale, peu importe l'utilisation dévoyée qu'en feront les médias blancs. » Loin d'être une revendication anecdotique, cette possibilité est primordiale et exige une véritable révolution de soi — une révolution tout court, dans la mesure où l'estime de soi ne se pratique qu'ordinairement, quotidiennement, et ne fait sens que dans la mesure où ses activités, son habitat ou ses relations sociales en confirment la valeur. Audre Lorde affirme reprendre cette exigence de l'« amour de soi » chez son contemporain Malcolm X, et s'inspire de l'idée de conscience de l'opprimé chez Paulo Freire.

« Les structures anciennes de l'oppression, les vieilles recettes de changement sont ancrées en nous, c'est pourquoi nous devons, tout à la fois révolutionner ces structures et transformer nos conditions de vie, elles-mêmes façonnées par ces structures. Parce que les outils du Maître ne détruiront jamais la maison du Maître. Comme Paulo Freire le montre si bien dans la Pédagogie des opprimés, pour provoquer un véritable changement révolutionnaire, nous ne devons jamais nous intéresser exclusivement aux situations d'oppression dont nous cherchons à nous libérer, nous devons nous concentrer sur cette partie de l'oppresseur enfouie au plus profond de chacun de nous, et qui ne connaît que les tactiques des oppresseurs, les modes de relation des oppresseurs. »

Les opprimé·e·s n'ont pas d'autre choix que d'inventer de nouvelles manières de s'en sortir, de nouvelles stratégies de survie, qui n'attirent pas le regard des oppresseurs : c'est pourquoi être incompréhensible, voire occulte (c'est le cas des langues créolisées des hommes réduits en esclavage qui, séparés dès leur capture, n'avaient pas de langue commune), fut une manière de résister pour éviter de se faire prendre, et pendre. On ne peut comprendre cette phrase devenue célèbre , « Les outils du Maître ne détruiront jamais la maison du Maître », qu'à partir des échecs et des désastres psychologiques et politiques du passing dont il était question précédemment : ces stratégies dont parle également Malcolm X consistaient pour les Noirs à s'identifier si intensément à la norme blanche — qui pourtant les méprisaient — qu'ils en venaient à énoncer un « nous » dont ils étaient pourtant exclus, et à souffrir autant — voire davantage — que leur Maître quand celui-ci tombait malade. On retrouve cette même passion du dominant qui mène à la haine de soi à travers le personnage de la mère de Pecola dans L'Œil le plus bleu de Toni Morrison, mère qui se bat pour avoir la meilleure pièce chez le boucher pour les enfants blancs qu'elle garde, quand le moindre morceau avarié serait considéré par elle comme amplement suffisant et digne pour ses propres enfants. Les outils du Maître sont à entendre ici comme ce que le Maître a constitué comme étant désirable, souhaitable : à savoir ses propres normes de la dignité, alors inséparables de la blanchité : on parle ici de la civilité européenne, blanche, bourgeoise comme étant les seuls critères d'humanisation. Les opprimé·e·s se doivent, dans ce cadre, de développer leurs propres aptitudes à la survie et de développer un savoir propre, qui prend racine dans ces expériences vécues de déshumanisation.

Le savoir des opprimé·e·s

« Les oppresseurs attendent toujours des opprimés que ces derniers leur transmettent le savoir qui leur fait défaut. »

Le texte des opprimé·e·s leur est toujours volé. Ce texte en question est précisément celui de l'innovation épistémologique que contribuent à développer les opprimé·e·s à partir de leur propre expérience de dépossession et de résistance. Ce que rappelle ici Audre Lorde, non sans douleur, c'est la manière dont ces connaissances nées d'expériences, qui ont, dans un premier temps, été retournées contre les opprimé·e·s eux-mêmes et ont servi à les disqualifier, deviennent finalement honorables à mesure qu'elles sont réinvesties par d'autres que ceux qui les ont initialement formulées, par d'autres que ceux qui ont payé de leur corps cette conscientisation et cette production de savoir. On pourrait dire qu'il s'agit là d'une forme de blanchiment des savoirs minoritaires qui, pour gagner en dignité théorique et universitaire, doivent se défaire du stigmate du militantisme et doivent par conséquent être détachés de ceux qui en portaient la voix en première instance. Mais ce que pointe également Audre Lorde, c'est la manière dont cette injonction faite aux minorités d'éduquer les éducateurs, ou les oppresseurs, épuise l'énergie des opprimés qui sont sans cesse obligés de prendre soin des autres, au détriment d'eux-mêmes. On peut voir dans ce constat la nécessité de reconnaître l'importance de constituer, pour les minorités, des groupes de conscientisation où le savoir repose sur des expériences partagées, des apprentissages communs — des groupes qui épargnent l'énergie de devoir une nouvelle fois faire la démonstration de la réalité de l'expérience vécue. *« Parce que nous commençons à exiger de nous-même et de nos engagements qu'ils soient en accord avec cette joie dont nous nous savons capables. Notre savoir érotique nous donne de la force […]. »*

La joie est l'une des forces les plus puissantes qui ressort finalement de la nécessité d'une politique d'alliance qui fonctionne à plusieurs niveaux de la société. Autant d'alliances par le bas qui seront déterminées en fonction de la politisation des expériences d'injustice et d'exclusion car « le capitalisme est une hydre à plusieurs têtes » : entre femmes Noires, entre Noirs, entre non-Blancs, entre femmes noires et blanches, entre hétérosexuels et homosexuels. Dès lors, c'est à même la différence que la politique d'alliance est envisageable : ce n'est qu'en reconnaissant la spécificité des oppressions de chacun, et notamment des plus minoritaires, que l'on peut construire une cause commune capable de faire de chacun de nous des guerrier·e·s plutôt que des victimes.

Notes

1..Toutes les citations sont extraites de Sister Outsider, Mamamelis, 2003.

2.,,Sur le lien entre lynchage et castration, voir Orlando Patterson, Rituals of Blood. Consequences of Slavery in Two Centuries, New York, Basic Civic Books, 1998.

3…Angela Davis, Femmes, race et classe, Paris, Édition des femmes, 1983.

4…Ensemble de normes, représentations et dispositifs sociaux, juridiques et politiques qui produit une différence hiérarchisée entre les sexes, et qui institue comme seul rapport sexuel légitime ce que la féministe Monique Wittig a appelé « l'hétérosexualité obligatoire ». Par cette formule, on entend l'idée que le seul désir sexuel légitime et protégé par la loi est l'hétérosexualité, vouant ainsi l'homosexualité à la honte, voire à l'impunité de l'injure, des violences sexuelles ou non, et à l'impossibilité de présenter sa vie comme une vie digne d'être vécue.

Publié le 28 mai 2019 dans Antiracisme, Féminisme, Poésie par Hourya Bentouhami

Pleins Feux Sur : Adrien Jeanite (Plaisance, 1945 ?)

Par Ed Rainer Sainvill

« Un claviériste emblématique »

A.J de son coté, n'a pas eu à passer par quatre chemins. Puisque, c'est de sa Plaisance natale, où il expérimentait encore la musique hybride d'orientation religieuse, qu'il fut sollicité pour rejoindre à Port-au-Prince, un petit groupe obscur du nom de « Bossa Combo ». Et, en compagnie d'autres jeunes ambitieux, ils vont s'atteler à emmener cet ensemble musical vers les sommets de la filiation ***mini.*** Au prime abord convoité par l'entourage de ''baby doc" Duvalier et de ses affidés. Adrien va constituer le fer de lance du « Bossa » grâce à son style orchestral tout assorti de contrepoint en plus dynamique qui a caractérisé la symétrie du groupe. Il a ainsi participé à tous les albums de :***" Vive les vacances"*** à ''***Enpòtans mizisyen", ''Bossu", ''Acapulco", ''Te quiero"*** ; jusqu'à leur mutation en ''*big band"*, marqué de *''horn section"* comme ***:'' Agwe Taroyo/Message"***, et leur prépondérance sur la scène avec ***''Accolade"*** et ***''Racines"***, qui a vu l'éclatement du groupe, après la désertion d'une majorité de musiciens vers l'étranger.

En effet, tout au long de l'existence du « Bossa Combo » Adrien Jeanite est demeuré aussi l'équilibriste de l'ensemble. Celui qui a survécu à toutes les purges, ou assassinat (l'un des premiers guitaristes avec Denis Emile, Tony Romain fut exécuté en prison sous les ordres du diabolique Roger Lafontant).Dans une atmosphère des casernes, multiplié de mouchards, il a su comme de l'huile rester sur l'eau. Et tout au cours de ses multiples contours, profiter des opportunités offertes. Comme dès le début, en se peaufinant sous l'expertise de Guy Durosier, fraichement revenu d'exil ; qui intègre le groupe comme instructeur et performer. C'est ainsi qu'Adrien s'est bonifié en travailleur de l'ombre et a su aussi profiter des directives du légendaire Michel Desgrottes, autre directeur musical du « Bossa ».



Adrien Jeanite

Pour arriver à s'imposer en accompagnateur idéal de Ansy Dérose, et aussi des célébrités internationales de passage, comme Nelson Ned et autres. Mais surtout, l'indispensable claviériste du « Big Band Bossa », lequel entre temps, vogue par les multiples sentiers du show-biz, comme l'orchestre officiel de la présidence. Après la rupture avec une partie rebelle du groupe ; celle qui avait intégré les premiers textes engagés dans la musique de danse et, qui ne voulait plus vivre au pays de ''Baby doc'. A un moment où les réfugiés bombardent les plages de la Floride, de Cuba et de Bahamas. Et une population qui criait à qui voulait l'entendre *:"Dan reken pi dous pase prizon baby doc".* Le groupe a su quand même se redresser avec de nouvelles stars telles : Mario de Volcy, Joel Théodore, dans des œuvres individuelles qui le maintiennent sur orbite, Ainsi que des vedettes comme Raymond Cajuste, Rodrigue Toussaint qui maintiennent aussi le momentum.

Et Jeanite est là, intarissable qui veille au grain avec ses subtilités harmoniques, ses solos intermittents, ses arrangements et son leadership discret qui persistent. Entre les œuvres postérieures qui projettent moins d'éclat, le « Bossa Combo » et Adrien s'en acquittent allègrement au gré d'un clavier qui percute et résonne. ***''Religion", ''Big Apple", "Première communion" ''A la plage", ''Mission impossible" ''Johanne", konpa kèkal".*** Puis, comme attendu, à la place des purges, viennent les désertions qui correspondent à la grogne du pays contre la dictature duvaliériste et les conséquences qui s'y rattachent. Puisque le groupe fut reconnu comme propriété présidentielle et donc mis à l'index par les agents du changement. Que ce soit à Montréal, à Boston, et New-York où il n'a pas pu se produire.

Après avoir tenu le haut du pavé pour plus d'une décade, Adrien et les siens s'étaient trouvés le dos au mur. Mais, il lui restait une ''base" au pays pour se mouvoir. Cependant, lorsque la situation dégénère avec la reddition de ''baby doc" qui a culminé sur le ''dechoukaj" des macoutes. Adrien et compagnie sont obligés de se défendre dans toutes les radios du pays et de la diaspora pour argumenter que leur situation était simplement musicale et, que le « Bossa » fut l'un des rares groupes à dénoncer les inégalités sociales. Et pour faire amende, leur premier album post-baby doc fut intitulé : ***''2ème Indépendance"***, étonnamment bon ; mais ignoré par la ''base". Et puis, le groupe a sombré face à l'assaut de la nouvelle vague. Et Adrien Jeanite a tenté de se réinventer entre diverses tentatives, dont une réunion avec la partie rebelle dans l'œuvre ***:" BossAccolade"*** et une énième, faite de réminiscence ***:" Chwal papa"*** qui est passée inaperçue.



Depuis, il s'est installé à Boston où il continue à respirer de musique en animant un orchestre d'église, comme à ses débuts à Plaisance. Il s'est aussi constitué en pédagogue qualifié, en prodiguant des cours de musique. Comme pour couronner une carrière de musicien professionnel accompli. En donnant un peu de ce qu'il a accumulé. Ce qui situe bien la trajectoire de A. J.

Adrien Jeanite

Audre Lorde : le savoir des opprimées

Par Hourya Bentouhami

Elle se disait poétesse, guerrière, socialiste et survivante d'un cancer du sein ; elle s'avançait contre la « haine virulente dirigée contre toutes les femmes, les personnes de couleur, les gays et les lesbiennes, les pauvres ». Née à New York en 1934, Audre Lorde est l'une des voix majeures de la pensée critique afro-américaine. Disparue en 1992 d'un second cancer, c'est une dizaine d'ouvrages, en prose comme en vers, qu'elle laisse derrière elle pour enjoindre, ou aider, à affronter le racisme, le sexisme, l'homophobie et le capitalisme. La philosophe Hourya Bentouhami revient ici sur l'œuvre de l'auteure, une œuvre qui revendiquait la colère, l'expérience vécue et la différence, et esquisse les conditions d'une politique de l'alliance : reconnaître les oppressions spécifiques.

Audre Lorde a cinq ans. Elle est installée dans une rame du métro de New York avec sa mère, couverte jusqu'au cou — le froid hivernal sévit dans la métropole américaine. Une dame blanche, assise à côté d'elle, réajuste violemment son manteau qui menace à chaque soubresaut du métro d'entrer en contact avec celui de la petite fille. Surprise, l'enfant se demande quel serait le cafard ou le parasite qui aurait piqué sa voisine pour justifier un geste d'humeur d'une telle hostilité. Ne voyant rien autour d'elle, la petite Audre réalise que le souci vient d'elle, et qu'elle est, aux yeux de cette dame, la saleté dont elle veut se prémunir, elle et le noir de sa peau. La honte l'envahit alors, doublement : celle d'avoir été prise pour une vermine contagieuse et celle de n'avoir pu y croire. C'est l'éditeur francophone de son ouvrage Sister Outsider qui soulignera, dans sa présentation de quatrième de couverture, cet « incident ». Comment ne pas être saisie de colère et de rage lorsque, plus tard, elle se remémorera l'événement ? Quelles armes lui seraient utiles pour extirper cette honte de soi ? Pour Audre Lorde, femme poétesse née en 1934, féministe et lesbienne, la poésie et le militantisme seront un arsenal.



Pour Audre Lorde, femme poétesse née en 1934, féministe et lesbienne, la poésie et le militantisme seront un arsenal

Représentante de ce que l'on a appelé plus tardivement le « féminisme intersectionnel », issu du féminisme afro-américain et chicano, Audre Lorde n'a cessé de clamer pour et avec les femmes de couleur le droit à la poésie, à la beauté du monde : le droit de pouvoir dire le bleu d'un ciel, le vert fuyant d'une feuille d'automne et la beauté, surtout, de la sororité, d'être ensemble entre femmes Noires et non-blanches, sans avoir à considérer comme seul objectif de leur être au monde la dispute des faveurs d'un homme. C'est cette attention à la vie ordinaire des femmes Noires américaines, dont elle revendique d'écrire en majuscule l'épithète raciale (« Noire » et non pas « noire ») dans un geste de restauration d'une dignité bafouée historiquement, qui fait d'Audre Lorde une féministe si peu académique, bien qu'elle ait occupé certains postes à l'université — comme celui de professeure et poète en résidence en 1968 au Tougaloo College, une institution historiquement noire dans le Mississipi. Elle ne cesse de le répéter : la question centrale du féminisme est celle de la survie des femmes, et c'est une révolution qui doit changer nos vies ordinaires car c'est au quotidien que le capitalisme et le sexisme les maltraitent et les tuent. Audre Lorde interroge : comment expliquer que les femmes de couleur présentent plus de risques de cancer du sein que les femmes blanches ? Pourquoi de tels ravages de la drogue dans les quartiers populaires ? Telles sont les remarques que l'on trouve dans Sister Outsider, le seul recueil d'essais et de propos de l'auteur disponible en français : rédigés pour la plupart à la fin des années 1970 et au début des années 1980, ces écrits portent une réflexion immédiate sur le Black Power des années 1960 et situent Audre Lorde en contemporaine et héritière à la fois de Martin Luther King et de Malcolm X, mais aussi de toutes les guerrières et survivantes — ces femmes Noires qui ont survécu à l'esclavage et à la ségrégation raciale, des femmes mercenaires du Dahomey qui résistèrent à la colonisation jusqu'à Rosa Parks, et tant d'autres, aux noms moins illustres.

Comment faut-il entendre cette écriture à soi, si ce n'est précisément comme une réflexion sur l'autonomie des femmes, laquelle ne peut être confondue avec la solitude ? Question fondamentale : qui est ma sœur ? et qu'en est-il de nos frères ? que faire de la violence qui les détruit et nous menace ? Il s'agit bien sûr de réfléchir à l'autonomie vis-à-vis des hommes, de l'hétérosexisme, mais aussi des autres femmes, les « majoritaires » qui

suite à la page(18)